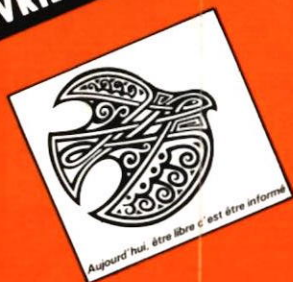


N° 256 - 10 F
AVRIL 1985



ISSN 0245-9507

le peuple breton

Transport aérien :

**Des ailes pour
la Bretagne**

Sport :

**Le centralisme
en question**

**PAYS BASQUE :
l'élimination**

1 AN POUR AGIR

1) Raisons d'un recul

D'une façon générale, les élections cantonales n'ont pas été favorables à l'UDB, pas plus qu'aux autres candidats de gauche, hors PS. La centralisation sans précédent d'un scrutin local sur les grands médias parisiens, le match PS-droite qui était censé résumer le vote, l'épouvantail Le Pen, dont la promotion a été faite activement par la « grande » presse et la télévision, tout ceci a fait que pour beaucoup d'électeurs, les problèmes bretons, les propositions concrètes que nous avons faites, sont passées inaperçues. En fait, la campagne électorale a été délibérément placée dans l'enjeu des législatives de 1986, ce qui augure bien mal des élections régionales qui devraient avoir lieu en même temps. La télévision ne nous a pas permis de nous expliquer : rien sur nos candidats quand un canton était visité (c'est arrivé deux fois). Un quatrième passage des images les plus houleuses du congrès de Lorient quand il s'est agi d'évoquer nos 31 candidatures, devenues 21 dans le commentaire de Pierre Duclos, car il ne fallait surtout pas parler de la Loire-Atlantique (10 candidats UDB).

Une cause interne enfin : absorbés par le redressement financier du parti, gênés par l'écho énorme donné par la radio et la presse aux dissidences finistériennes, limités par un manque de moyens financiers (la plupart de nos candidats n'auront même pas eu d'affichettes à leur nom), nous avons de plus mené trop de campagnes trop brèves, alors que les handicaps précédents justifiaient une campagne sur trois mois ou plus.

2) La coupure de 1981

Malgré cela, notre recul (-0,35%) n'est pas catastrophique. Nous avons perdu environ 8% de notre électorat (par abstention ou vote « efficace »). La rupture a été, en fait, le scrutin de 1982, où nous sommes passés de 5,6% à 3,88% de l'électorat. Nous pensions que notre travail à la base, dans la vie associative, dans les luttes pour l'emploi, nous

auraient permis de garder à gauche une partie des « déçus » bretons du socialisme. Le PCF a encore moins réussi, malgré le levier de la CGT, ce qui nous amène parfois à le précéder (St-Malo, Aigrefeuille, Orvault, Sarzeau...). Il reste que les 9.000 voix rassemblées sur le nom de l'UDB constituent beaucoup d'adhésions possibles à un rassemblement de gauche pour une Bretagne autonome (1). Il nous faut continuer à redresser la situation financière (ce qui n'est pas chose aisée, en ce moment), payer les dettes des campagnes officielles (pour lesquelles seuls les « grands » partis sont réellement remboursés).

3) Rassembler les forces progressistes bretonnes

Etre présents sur le terrain, plus encore que par le passé, renforcer notre presse, engager le dialogue avec tous ceux qui, à côté de nous, ont des aspirations comparables pour l'avenir du peuple breton. Renforcer nos liens pratiques avec nos amis corses, basques, occitans et avec les autres peuples sans Etat d'Europe : il y a là des perspectives d'actions qui valent la peine d'être engagées, ensemble, plus nombreux. D'autant qu'il y aura dans un an, même sous une forme peu satisfaisante, des élections « régionales ». Pour la première fois, nous serons sur notre terrain. Il faudra rassembler pour cette liste nécessaire tous ceux qui luttent pour une Bretagne autonome et démocratique. Espérons que la prochaine fête du « Peuple Breton », à Saint-Brieuc, les 8 et 9 juin, verra l'amorce de ce nécessaire élargissement. Des contacts avancés nous permettent déjà d'envisager une bonne liste bretonne pour les régionales, avec un large éventail de représentants des forces progressistes, écologistes, culturelles et syndicales.

UDB

(1) Savourons quand même ces 10% à portée de la main dans le Sud-Loire, à Sarzeau chez Marcellin, et à Carhaix.

Cinq Francs 890318040

5,00 F de réduction

à valoir sur le prix d'une B.D. vendue par

KEIT VIMP BEO

à l'occasion des fêtes suivantes:

- KAN AR BOBL - Lorient - 6-7-8 Avril
- Fête de la Jeunesse - Rostrenen - 20 avril
- Festival du Livre - St Brieuc - 27-28 Avril
- Foire de Quimper - 12 au 19 Mai
- Fête du Peuple Breton - St Brieuc - 8-9 Juin

LE CONTRÔLEUR G



Cinq Francs 890318040

5,00 F de réduction

à valoir sur le prix d'une B.D. vendue par

KEIT VIMP BEO

à l'occasion des fêtes suivantes:

- KAN AR BOBL - Lorient - 6-7-8 Avril
- Fête de la Jeunesse - Rostrenen - 20 avril
- Festival du Livre - St Brieuc - 27-28 Avril
- Foire de Quimper - 12 au 19 Mai
- Fête du Peuple Breton - St Brieuc - 8-9 Juin

LE CONTRÔLEUR G



Legation de v. Breton n° 43

Supplément au PB n° 286



Cinq Francs 890318040

5,00 lûr da t'houid

war priz ur vanden dreset

gwerzhet gant

KEIT VIMP BE

da genver :

- KAN AR BOBL - An Oriant - 16-7-8

- Gouel ar re Yaouank - Rostren - 20-4

- Festival al Levr - St Brieuc - 27-28-4

- Foar Kemper - 12-19-3

- Gouel Pobl Vreizh - St Brieuc - 8-9-6



Cinq Francs 890318040

5,00 lûr da t'houid

war priz ur vanden dreset

gwerzhet gant

KEIT VIMP BE

da genver :

- KAN AR BOBL - An Oriant - 16-7-8

- Gouel ar re Yaouank - Rostren - 20-4

- Festival al Levr - St Brieuc - 27-28-4

- Foar Kemper - 12-19-3

- Gouel Pobl Vreizh - St Brieuc - 8-9-6

Souscription permanente pour le progrès du « Peuple Breton »

Vos dons sont indispensables au maintien et au progrès du journal, qu'il s'agisse du surplus ajouté au montant de l'abonnement ou du chèque que les uns ou les autres envoient, quand ils le peuvent.

Merci à tous. Ils nous faut aussi trouver de nouveaux abonnés. Parlez-en autour de vous. Faites découvrir le « Peuple Breton ». Aidez-nous à élargir le cercle des fidèles.

Perrot T., Locudy	70 F
Allio J.Y., Lorient	20 F
Loric J., Plescop	20 F
Le Ster L., Brest	40 F
Rosière G., Paris (75)	20 F
Martin R., St Omer-de-Blain	20 F
Robert E., Malestroit	20 F
Salaün J., Baud	20 F
Le Baccon B., Fontenay/s/Bois (94)	20 F
Paugam J., Pierrefitte (93)	40 F
Jacopin D., Vivy Boneville (49)	20 F
Anonyme, St-Herblain (soutien)	120 F
Feuvrier M., Trébry	120 F
Rivière G., Montgeron	120 F
Gimer J.C., Guingamp	20 F
Le Du R., Saint-Brieuc	20 F
Almin H., Pléneuf-Val-André	20 F
Salliot M., Le Croisic	20 F
Pringot A., Sarcelles (95)	20 F
Le Pape L., St Joachim	20 F
Josse C., Plounez	20 F
Guernic G., Méridac	20 F
Mlle Kerhuel, Mûr-de-Bretagne	20 F
Le Scoul G., Larmor-Plage	20 F
Gicquel R., Saint-Martory	20 F
Metchnikoff P., Paris (75)	20 F
An Digercher, Plouha	20 F
Pouliquen D., Rennes	20 F
Mikaëlian B., Angers (49)	20 F
Le Marer R., Trégastel	20 F
Larour H., Hérouville-St Clair	20 F
Molac G., St-Nic	40 F
Jego A., Buc (78)	20 F
Cousin P., Plogonnec	120 F
Cadiou M., L'Hôpital Camfrout	20 F
Quentin J., Carhaix	20 F
Le Clainche E., Trefflean	70 F
Corcuff P.J., Rohan	20 F
Jégou D., Vannes	20 F
Rolland J., Sartrouville (78)	70 F
Le Calvez E., Laz	20 F
De Peslouan R., Pornichet	20 F
François M., St Sébastien-sur/Loire	120 F
Queignec R., Nantes	40 F
Jézéquelou, Nantes	20 F
Danielou R., Nantes	20 F
Mme Breuillard V., Mulhouse (69)	20 F
Hénaff J.C., Plomelin	20 F
Gouillou M., Brest	20 F
Pouchain G., Maison Lafitte (78)	40 F
Hénaff R., Plurien	20 F
Chevalier P., Plouha	20 F
Caprani H., Bourg-La-Reine	20 F
Quénéhervé A., Lanester	20 F
Beillois P., Nantes	20 F
Quinquis R., Plougastel-Daoulas	40 F
Nicolas J.M., Antony (92)	20 F
Bordet B., Plouguil	20 F
Kerzerho C., Nantes	20 F
Cornec R., Saint-Nazaire	20 F
Loric J., Plescop	20 F
Boas D., Lorient	20 F
Rannou P., Ernée (53)	20 F
Tréguer J.J., Angers	100 F
Total 4 ^e liste	2.130 F
Report listes précédentes	6.155 F
Total général	8.285 F

Précipitez-vous à la page 19 pour découvrir, en avant première, le programme de la prochaine fête du Peuple Breton (Gouel Pobl Vreizh !). Après cela, seulement, vous pourrez découvrir notre dossier sur les transports aériens en Bretagne (p. 9) et notre analyse des résultats des dernières élections cantonales (p. 2, 4, 6). Ce mois-ci, nous parlons de sport (p. 20), et d'histoire (p. 22). Pobl Vreizh (p. 14) présente aussi une chronique internationale. Le plan « zen » au pays basque : vous en saurez plus p. 16.

le peuple breton

Je m'abonne

NOM PRENOM
ADRESSE

- Souscrit un abonnement ☐ un réabonnement ☐
 - ordinaire : 100 F (1)
 - de soutien à partir de 120 F (1)
 - étranger : 115 F (1)
 - étranger par avion : 140 F (1)
- à partir du N° inclus.

- Ci-joint le règlement par :
 - chèque postal (1)
 - chèque bancaire (1)
 - mandat-lettre (1)

(1) Rayer la mention inutile

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

Rappel

Politique	p. 2
Economie	p. 9
Société	p. 10
Problème breton	p. 12
Pobl Vreizh	p. 14
International	p. 16
P.B. Services	p. 25

ADRESSES UTILES

- « Le Peuple Breton » : B.P. 301, 22304 Lannion Cedex (détail p. 4).
- Union Démocratique Bretonne : 21 rue de Coulmiers, 44000 Nantes (Siège National), B.P. 215, 44007 Nantes Cedex.
- U.D.B. Affaires Extérieures : B.P. 150, 35408 Saint-Malo Cedex.

ABONNEMENT D'UN AMI...

Veuillez trouver ci-joint la somme de 80,00 F et l'adresse de :

NOM

PRENOM
ADRESSE

à qui vous voudrez bien envoyer le «Peuple Breton» durant un an.

(B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. Rennes 2365-76)

Les dettes du P.B. : N'oubliez pas la souscription exceptionnelle

En dehors de l'aide que vous nous apportez régulièrement lors de vos réabonnements, nous avons sollicité, depuis 3 mois, votre aide exceptionnelle pour nous aider à rembourser les dettes du P.B. accumulées jusqu'en mai 1984. Nous venons juste de boucher le « trou » de la fête du P.B. 1983. Il nous reste à régler l'ancien imprimeur, qui a reçu un certain nombre d'acomptes mais que nous nous devons de défrayer totalement, sans prendre sur les recettes normales du P.B. nouvelle formule. Suivant vos moyens et vos convictions, envoyez vos chèques au Peuple Breton, souscription spéciale. Vous recevrez par retour des billets donnant droit à un tirage, à la fête du Peuple Breton, à Saint-Brieuc, les 8 et 9 juin. Trugarez deoc'h.

CANTONALES

Les résultats de l'U.D.B.

CARHAIX, 9,54 %, Yves Rémond ; AIGREFEUILLE, 8,52 %*, Jean Groix ; SARZEAU, 7,42 %*, Serge Le Boulcaut ; LANESTER, 6,1 %, Yannick Quenehervé ; PLOUHA, 5,25 %, Yvon Fichou ; SAINT-MALO sud, 5,23 %, Herri Gourmelen ; ORVAULT, 4,69 %, J.L. Jossique ; PERROS-GUIREC, 4,29 %, R. Broudic. On notera que Yves Rémond fait progresser l'UDB de près de 4 points dans son canton, où c'est le seul parti de gauche en progression, qu'à Lanester, Y. Quenehervé progresse de 1,3 %, qu'à Saint-Malo sud, H. Gourmelen gagne un demi point. Par ailleurs, la multiplicité des candidatures et les difficultés à faire entendre notre voix ont fait baisser beaucoup de candidats, nous rapprochant des conditions des législatives. Les 10 candidatures de Loire-Atlantique, délibérées de la part de l'UDB, ne pouvaient que faire descendre la moyenne d'ensemble. Les cantons en majuscules sont ceux où il y a maintien, les astérisques signalent les cantons nouveaux pour l'UDB.

PAIMPOL, 3,75 % ; Pléstin, 2,97 % ; Bourbriac, 2,99 %* ; Belle-Isle, 1,99 % ; Rostrenen, 1,65 %* ; Saint-Brieuc ouest, 2,81 % ; PLERIN, 3,34 % ; LE GUILVINEC, 3,79 %* ; Rosporden, 2,54 % ; Guéméné/Scorff, 2,55 % ; Lorient nord, 3,46 % ; Gourin, 3,67 % ; Vannes ouest, 1,86 % ; La Baule, 2,32 %* ; Saint-Nazaire ouest, 1,95 % ; Saint-Nazaire est, 1,83 % ; Saint-Herblain est, 2,34 % ; Nantes 11, 1,70 % ; Nantes 9, 1,3 % ; Nantes 7, 2,03 % ; Nantes 5, 2,54 % ; Rennes centre-ouest, 1,23 % ; Rennes sud, 1,27 %. Les candidatures parallèles UDB, « Liberté-Bretagne » de J. Guégueniat à Brest 4 (3,02 % contre 7,52 en 1979) et de P. Fourel à Brest 6 (1,61 % contre 10,7 % en 1979) n'inversent pas la tendance, pas plus que celle de R. Tréguer à Plou-dalmézeau (3,96 % au lieu de 5,01 %). Le bon enracinement local d'Iffig Rémond (et son travail politique prolongé) expliquent sa percée. A un degré moindre, c'est aussi le cas de J. Groix à Aigrefeuille qui donne à



Jean Groix, candidat à Aigrefeuille.

l'UDB l'un de ses meilleurs scores en plein « sud-Loire », aux confins de la Vendée et de Le Boulcaut contre Marcellin à Sarzeau (1).

L'UDB a perdu des voix lorsque le duel droite-PS apparaissait incertain, et aussi, d'une façon générale, en raison de campagnes électorales trop courtes et financièrement trop limitées. Le fait a été patent dans les grandes villes, où les candidatures étaient souvent beaucoup plus nombreuses que par le passé. Ainsi notre candidate de Belle-Isle-en-Terre (22), qui avait eu beaucoup de voix sur le chef-lieu de canton qu'elle représentait seule alors qu'il n'y avait que 3 candidats, perd les 4/5 de celles-ci alors que le nombre de candidats passe à 9, dont 3 de sa commune.

Dans les cantons où l'UDB était présente les deux dernières fois, le nombre de candidats est passé de 119 à 160, soit 7 par canton au lieu de 5, en moyenne. Joël Guégan à Lorient, nos candidats à Rennes, Nantes, Saint-Nazaire, La Baule, Gourin, au Guilvinec, à Plérin et beaucoup d'autres ont souffert de cette multiplicité de candidatures, qui incitait au vote « effacé ».

(1) C'est de cette manière (et de l'absence de chance de succès à gauche) qu'on peut expliquer le score de J.C. Faujour à Saint-Thégonnec (7,8 %), grâce à son « fief » de Plounéour-Ménez.

D'autres le disent...

Un appui précieux pour la langue bretonne

La Ligue française de l'Enseignement et de l'Éducation permanente a diffusé récemment une résolution demandant « qu'il soit débattu à l'Assemblée nationale, dans les plus brefs délais, et en tout cas avant la fin de la présente législature, des propositions de loi relative à la promotion des langues en France ».

L'argumentation mise en avant par cette très importante confédération, forte de plusieurs milliers d'associations d'éducation populaire, mérite qu'on en souligne la portée. La Ligue estime que « si la langue française est menacée de l'extérieur par des formes dégradées de l'anglais, les langues dites régionales constituent une très réelle force de résistance à « la pénétration abusive de la culture dominante d'origine nord-américaine ». Par contre, la résistance à l'anglais n'est pas crédible si persiste une répression plus ou moins avouée des langues de France ».

La Ligue réclame « la reconnaissance de plein droit des langues régionales et minoritaires et revendique l'universalité par le développement harmonieux de la diversité culturelle ».

(D'après « La liberté du Morbihan 12/3/85 »)

La lutte contre le « franglais », si elle ne s'accompagne pas de la défense des langues populaires relève d'une déviation chauvine et impérialiste.



Yves Rémond, excellent candidat UDB à Carhaix (9,54).

partie civile

Le Parti socialiste veut barrer la route à l'invasion des termes anglais dans la langue française et, pour ce faire, propose une loi interdisant et sanctionnant cette pratique. Cette loi aurait aussi pour but « la promotion des langues et culture d'Europe contre une tendance facheuse à l'homogénéisation sous la houlette américaine ».

Pour obtenir des subventions il faudra avoir un vocabulaire purgé des mots étrangers et des associations de défense et de promotion de la langue française pourraient se porter partie civile en cas d'infraction.

Les défenseurs de la langue française prennent conscience de la situation pénible de ceux dont la culture est dominée par celle d'un autre pays économiquement plus fort. Les bretonnants, et notamment les militants culturels et politiques bretons, confrontés à ce problème depuis longtemps, comprennent ce besoin de défense mais se demandent dans le même temps pourquoi on n'a toujours pas mis en place un véritable enseignement de la langue bretonne. Pourquoi défendre une langue, pourquoi en éliminer une autre ?

Qu'a-t-on fait du projet de loi Le Pensec dont l'article 1^{er} « reconnaît la dignité et la valeur des différentes langues ethniques autochtones existant sur le territoire de la République et qui, avec la langue française, constituent pour l'ensemble des Français, un patrimoine précieux par sa richesse et sa diversité ? ».

L'arrivée de la gauche au pouvoir a permis de mettre un fait en évidence en matière de respect des langues des peuples minoritaires : la gauche dans l'opposition fait des promesses, au pouvoir elle ne fait rien ou presque. La droite au pouvoir ne fait rien, dans l'opposition elle fait des promesses.

L'UDB, qui considère la défense de la langue bretonne comme un élément de sa lutte, a déjà fait savoir qu'elle se portera partie civile dès promulgation de cette loi au nom des mêmes principes.

Les « culturels » du PS s'inquiètent, si la loi sur la « promotion des langues et cultures de France » n'est pas votée à la session de printemps, elle ne pourra l'être que dans la législation suivante, en 1987 ou en 1992 ! De qui se moque-t-on ?

J.J.M.

Parce que l'urgence maintenant c'est d'obtenir une élection régionale démocratique et à la proportionnelle sur l'ensemble de la Bretagne.

J'ADHERE A L'UDB. →

chiche?**Censure jacobine**

Instructifs, les numéros d'après le 1^{er} tour des cantonales des hebdomadaires PS du Morbihan et des Côtes-du-Nord ! Les tableaux de résultats reprennent ceux du ministère de l'Intérieur. Le lecteur peut lire le score du Front National, celui de la droite, celui du PS, celui du PCF, mais pas celui de l'UDB, dont le nom n'est pas cité une fois dans le journal, même lorsque son candidat fait plus que 2 fois le score du PCF (Sarzeau), ceci dans le Rappel du Morbihan. Même silence dans Le Combat (22) où l'UDB apparaît sous l'appellation D.G. (divers gauche), sans être une fois citée. La presse PS fait encore « mieux » dans ce domaine que FR3.

CERES, S.S.?

La presse convenable nous apprenait le 27 février dernier que Georges Sarre, député de Paris, une des figures du CERES, tendance du PS, envisage de présenter au printemps un projet de loi sur l'emploi et l'usage de la langue française... allant jusqu'à des « sanctions à l'égard des contrevenants », c'est-à-dire ceux qui se laisseraient aller à l'emploi de mots franglais du genre « look », « cool », etc...

Bravo pour le CERES. Bientôt la matraque pour imposer la langue de Jean Racine. Le frémissement est en route.

Bravo aussi à ceux qui, en Bretagne, sont prêts à former avec le CERES le bataillon de la liberté !

Touche pas à la langue de mon pote Bihan

On apprend encore qu'un homme du peuple utilise environ 400 mots de vocabulaire usuel et 200 mots étrangers ! Pourquoi autant de mépris pour le breton, si la langue française est si fragile. Touche pas à la langue de mon pote bihan !

De Nantes à Rennes

Bien que ce ne soit pas de gaieté de cœur, Pierre Duclos, journaliste à FR3, a quand même été obligé de parler de l'UDB à l'occasion de la campagne des élections cantonales. Oh bien sûr – rassurez-vous – il l'a fait le moins souvent possible. Et à chaque fois qu'il en a parlé (à 3 ou 4 reprises), il a bien pris soin de préciser que l'UDB présentait 22 candidats, « oubliant » les 10 candidats présentés par le parti breton en Loire-Atlantique.

Au fait, vous ne connaissez pas Pierre Duclos ? Mais si, vous savez bien, l'ancien directeur du « Canard de Nantes à Brest »...

BULLETIN D'ADHESION

Nom Prénom

Adresse :

declare vouloir adhérer à l'UDB.

Signature :

A le 19

Adressez ce bulletin (découpé ou recopié) à U.D.B. - B.P. 215 - 44007 NANTES Cedex

CANTONALES 1985

Au péril de la démocratie

Les cantonales en Bretagne se sont caractérisées par une participation assez forte (plus de 70 % en général), par un glissement de gauche à droite de l'ordre de 3 % par rapport à 1979 et par une accentuation de l'enjeu « hexagonal » du scrutin, présenté par les uns comme une étape vers la reconquête du pouvoir central, par les autres comme une étape de redressement des partisans du gouvernement socialiste avant les élections législatives de 1986.

Contrairement à ce que beaucoup avaient pronostiqué, le 1^{er} tour a marqué une bonne résistance du Parti socialiste, au prix d'un affaiblissement accentué de tous ses alliés possibles à gauche.

L'exemple finistérien est significatif : le PS y passe de 23,3 à 29,5 %, mais le PCF perd 5 points et tombe à 8,43 %, alors que la droite approche globalement (avec l'extrême-droite, 5,8 %) les 60 % (59,36 %). Le PS gagne donc des voix mais perdra des sièges, car les reports, même s'il s'effectuent bien, seront insuffisants pour lui garantir les victoires espérées. Même évolution dans les Côtes-du-Nord, où le PS approche, dans son fief, les 35,7 %, mais où le PC, longtemps au-dessus des 20 %, tombe à 12 % et les « divers gauche » (dont l'UDB) à 2,52 %. D'où aussi une forte perte en sièges pour le PS, au seul profit de la droite puisque le PCF perd Saint-Nicolas-du-Pélem et Bourbriac.

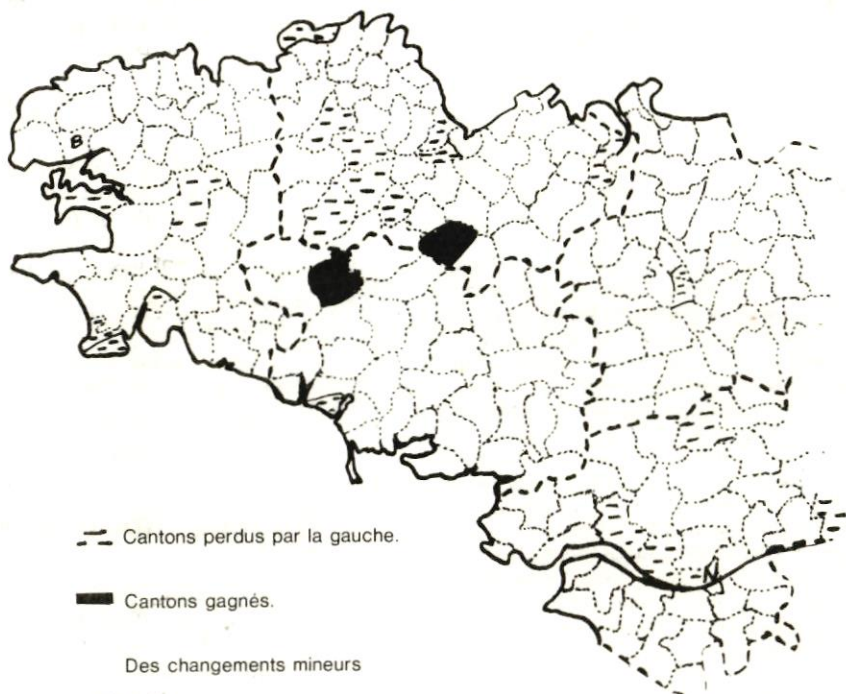
La tendance est la même dans le troisième département breton à tradition de gauche, la Loire-Atlantique, où le PS passe de 25 à 28 % — encore une fois bien au-dessus de son niveau hexagonal — en aspirant littéralement les électeurs des autres partis de gauche : le PC passe de 12,3 à 6,5 %, les « divers gauche » dont l'UDB, tombent de 5,2 à 3,1 %. Contrairement aux Côtes-du-Nord où la gauche, toutes tendances confondues, est encore majoritaire (50,21 %), en Loire-Atlantique, où elle était majoritaire en 1981, elle tombe à 37,4 % et perd des sièges.

Les deux départements bretons traditionnellement de droite le demeurent : en Ile-et-Vilaine, le PS reste à un bon niveau (26,4 %), ses partenaires possibles sont affaiblis (PCF, 4,6 %), divers gauche dont UDB, 4,23 %. Dans le Morbihan, le PS se maintient avec peine (24,4 % au lieu de 25,5), mais le PCF chute de 16,7 % à 8,4 % et la gauche n'atteint plus, hypothétiquement rassemblée, que 35 % à peine, contre 45 % six ans avant.

Tous ces mouvements, amplifiés par le scrutin majoritaire, réduisent la représentation de gauche dans la représentation de ces deux départements au rang de figuration.

Le 2^e tour

Il confirme le premier, avec quelques surprises dues à des mauvais reports, parfois à droite (Langueux), souvent à gauche. Les gains de la gauche sont l'exception : Guéméné-sur-Scorff et Loudéac, à la suite de mauvais reports à



droite, et Brest II. Les pertes de canton sont donc nombreuses : 4 en Loire-Atlantique, 3 en Ile-et-Vilaine, 6 sièges dans le Finistère, 8 dans les Côtes-du-Nord. Il faut dire que beaucoup de duels se sont joués à quelques voix près et que nombre de changement de majorité sont dus à des déplacements limités du nombre d'électeurs. D'où la réélection de « ténors » du PS dans le domaine de « l'action régionale », Michel Philipponneau, à Rennes ; Yves Dollo, à Saint-Brieuc-Ouest. Comme nous l'avions dit, il s'agit bien d'un « tir à blanc », puisque aucune majorité départementale ne bascule : dans les Côtes-du-Nord, la majorité de gauche reste confortable (30 sièges contre 22). Dans les autres départements, la droite reste prépondérante : 40 contre 11 en Ile-et-Vilaine, 36 contre 6 dans le Morbihan, 34 contre 18 dans le Finistère, 46 contre 13 en Loire-Atlantique. Globalement, il y aura donc 132 conseillers d'opposition (contre 65 de gauche), soit les 2/3, ce qui est plus que le pourcentage des voix de droite. Cela pose à nouveau le problème du scrutin majoritaire, dont l'abolition au profit de la proportionnelle figurerait dans les propositions du candidat Mitterrand.

a) Explications.

Un contexte nouveau : la place occupée dans l'actualité et dans les médias par ces élections a été sans proportion à celle qu'avaient occupée les cantonales de 1979. Sous la présidence Giscard, la droite savait qu'elle allait faire les frais d'une élection dévouement et avait insisté sur le caractère local du scrutin. La gauche, vaincue en 1978 par sa désunion, quoique majoritaire dans l'hexagone, avait aussi joué sur le caractère local du scrutin. A ce niveau, les désistements avaient été meilleurs et l'absence d'enjeu grave avait laissé une liberté de choix relative à l'électeur. L'UDB avait réalisé la moyenne de 5,6 % sur l'ensemble de la Bretagne. Après 1981, chaque élection partielle, chaque scrutin cantonal deviennent une étape dans une âpre bataille frontale droite-gauche, ou plutôt PS-opposition, pour le contrôle des rouages locaux et du pouvoir central.

C'est surtout vrai en zone urbaine où le canton n'a aucune réalité autre qu'électorale, où le conseiller général est souvent peu connu. Le phénomène est amplifié par le fait que la droite veut faire du vote une étape psychologique de sa recon-



Propagande PS : promouvoir Le Pen et l'amalgamer à Chirac, jeux dangereux.

quête du pouvoir et que le PS tente de freiner la progression de la droite en amplifiant le phénomène « Le Pen », ce qui sert à merveille les desseins du politicien d'extrême-droite. Résultat ? On ne vote plus « local », mais « national » français, politique, dit-on. La politique nous renvoie aux affaires communes qu'il s'agit de gérer, d'orienter par des choix, donc au niveau de la Bretagne ou des pays bretons. Cette politique-là est absente de la campagne, dont l'essentiel se passe à la télévision. Alors que le scrutin majoritaire à deux tours permet de choisir au premier tour avant d'éliminer au second, la dramatisation du scrutin est telle qu'une majorité d'électeurs éliminent dès le 1^{er} tour en concentrant leurs voix sur le candidat du pouvoir central ou de l'adversaire de droite du pouvoir central. D'où le recul de tous ceux qui ne sont pas représentés au pouvoir central ou parmi les candidats à la succession.

b) Une démocratie vidée de son contenu.

Moins de 30 % des électeurs, nous disent les sondages, ont voté en pensant aux affaires locales. Les programmes sont passés inaperçus. Les candidats les plus dépourvus d'assiduité ont été souvent élus ou réélus parce que correspondant au choix majoritaire du canton « pour » ou « contre » le pouvoir socialiste. A Matignon (22), un candidat de droite est réélu alors qu'il a brillé par son absence quasiment continue des sessions du conseil général pendant six ans. Qu'importe, il représente l'opposition ! A Rennes, M. Philipponneau, dont les compétences et le dévouement sont connus, est battu par un candidat qui n'a d'autre caractéristique que d'être le candidat de droite à sa succession. A ce stade de simplisme, la différence d'âge est un handicap supplémentaire pour le sortant socialiste.

On avait déjà vu un contexte sembla-

ble, moins dramatisé car plus lointain de l'échéance législative de 1986, en 1982. L'UDB avait alors marqué (comme le PC, le PSU, les écologistes...), un premier recul sensible (3,88 % de moyenne bretonne). Cette fois, la possibilité de se faire entendre et prendre au sérieux diminue encore, d'autant que les médias amènent vers les urnes un pourcentage d'électeurs accru, parmi les plus dépolitisés et ignorants des affaires publiques. L'UDB recule encore (3,54 %), en perdant 1/8 de son électorat. Les propositions de l'UDB ont pourtant été bien accueillies mais l'électeur moyen a surtout pensé à Paris, à la lutte pour le pouvoir central. Et les moyens déployés dans les campagnes électorales ont été par trop inégaux. « Il s'agit d'élire votre conseiller général » rappelait un sortant PS menacé (Perros-Guirec) avant le 2^e tour, en se rendant compte que le combat des chefs était en train de faire gagner son adversaire de droite. Peine perdue, les électeurs moyens ignorent pratiquement tout du Conseil général, de leur Conseil général, et FR3-Rennes n'en parle pas.

c) Vers un bi-partisme à l'américaine.

Le maintien du même mode de scrutin aboutit à l'uniformisation de votes, concentrés sur les deux forces qui apparaissent capables de se disputer l'appareil d'Etat. Les différences UDF-RPR s'atténuent avec la pratique fréquente de la candidature unique et on voit se constituer une sorte de grand rassemblement conservateur à la Thatcher ou à la Reagan. A gauche, le PS apparaît comme le seul pôle d'ancrage compétitif et tend à rassembler le centre gauche et les électeurs de gauche soucieux d'un vote efficace. La persistance de ce système aboutit à la minoration accentuée des autres formations de gauche, non dans l'opinion, mais au niveau des suffrages, et à l'impossibilité d'arriver à une majorité pour le second tour, d'autant que les militants des partis minorisés et dont l'électorat a été capté par le PS, n'ont aucun empressement à se reporter au second tour (voir la défaite du maire socialiste Batteux à Saint-Nazaire). Il ne reste plus au PS qu'à proposer à la droite de choisir entre le Front national et lui pour constituer une majorité de gouvernement.

d) Les choix

Nous l'avons dit en 82 et 83, le scrutin majoritaire à deux tours est à bout de course. Le PS peut être tenté par un « système guillotine » à la britannique : scrutin majoritaire à un tour, ce qui lui permettrait de récupérer ce qui reste de

gauche autonome ou autonomiste. Mais cela augmenterait l'abstention de gauche, déjà forte, et laisserait le PS en dessous des 35 %. Il peut aussi instaurer la proportionnelle à la plus forte moyenne, ce qui élimine les « petits partis » de la représentation, dont le PCF, dans beaucoup de départements. Ce serait un trait définitif et dangereux sur l'union de la gauche. Reste la proportionnelle intégrale ou à seuil très bas. C'est démocratique, cela permet la représentation de la pluralité des opinions. Nous savons aussi, par expérience, que cela ne plaît guère au pouvoir jacobin « de gauche », qui aspire au monopole sur 30 à 40 % des électeurs. Cela paraît, en tous cas, comme le moyen de redonner un contenu à la démocratie locale et à la démocratie tout court. Mais est-ce là le but recherché en haut lieu ?

J.J.M.

**CHAUSSURES
LE CORRE**
MAROQUINERIES
RÉPARATIONS
ACCESSOIRES
Ouvert le
lundi après-midi
162, rue de Pont-L'Abbé
Quimper Tél. 55.23.11
Centre Commercial Kermoyan
QUIMPER Tél. 55.47.00

L'ARTISAN DU DÉMÉNAGEMENT
DENIS PHILIPPE
FER - MER - ROUTE
Camions capotés Matériels spécialisés
25, rue Evariste-Galois
29200 BREST - Tél. (98) 03.11.52

**peintre
en
lettres**
48, rue du Dourjacq
29200 BREST
Tél. : 02.61.41

Heureuse originalité, le Front national, qui grignote sur la droite et attire des mécontents de toutes sortes, ne fait que 4,4 % dans le Morbihan, 4,6 % en Ille-et-Vilaine, 3,8 % dans les Côtes-du-Nord, 5,81 % dans le Finistère, 6,8 % en Loire-Atlantique, soit la moitié de son score moyen. Il est vrai que les Bretons savent ce que c'est que d'être travailleurs émigrés....

APPEL

Le riz de l'oncle Pen... et ceux qui essaient de coller à la réalité

Le Front national est comme le riz de l'oncle Pen. Il ne colle jamais à la réalité.

Et pourtant, la télé nous en sort tous les jours ! Nous autres, à l'UDB, on a eu droit pendant cette campagne des cantonales, à un petit bout de FR3. Sous quelle forme ? La plus salope, bien entendu ! C'est-à-dire quelques vues du spectacle de pantins donné par ceux qui, à notre congrès de 84, avaient pour but de démolir l'UDB !

Pour qui roule FR3 en Bretagne ? Le pouvoir actuel, ou le précédent ?

Le fait que jamais depuis 21 ans que l'UDB existe, nous n'avons eu l'occasion de présenter dans des conditions correctes, une argumentation à peu près complète, montre bien dans quel type de démocratie nous vivons !

Il faut donc compter uniquement sur

nous-mêmes. Et aussi sur nos amis, lecteurs du P.B. Nous lançons un appel à ceux qui peuvent nous aider pour éponger les dettes de cette campagne des cantonales. L'absence de loi de financement des partis évoquée par Giscard et oubliée par la gauche, agrémentée du remboursement obligatoire des frais de campagne officielle pour les candidats qui n'atteignent pas 5 % des voix, coûte très cher à des formations comme la nôtre.

Aidez-nous à trouver les moyens de faire entendre le seul parti qui tente de coller à la réalité bretonne. Sans délire. Quelle que soit la difficulté.

Ne vous alignez pas sur les Bretons de fin de repas. Faites un geste. Faites-le aujourd'hui. Adressez vos dons, aussi modestes qu'il soient à UDB, BP 215, 44007 Nantes Cedex.

NANTES: Chauty, condamné

Patrick Pellen, conseiller municipal UDB de Nantes, demandait depuis des mois que le CM puisse se prononcer sur un vœu condamnant la politique d'apartheid en Afrique du Sud. Ce vote apparaissait d'autant plus important que certains membres de la municipalité nantaise entretiennent des relations étroites avec l'Afrique du Sud et qu'un projet de jumelage avec une ville-africaine semblait envisagé. A l'automne, on apprenait que la ville de Nantes se refusait à subventionner la commémoration du « Code noir », ce

qui montrait une volonté claire de ne pas regarder avec lucidité le passé négrier de la ville.

Lors d'une séance suivante du conseil municipal, Patrick Pellen demandait à nouveau le vote sur la motion anti-apartheid qu'il avait déposée 5 mois avant. D'où la colère de Chauty, le traitant de « champion de l'apartheid ». L'UDB déposait aussitôt une plainte pour diffamation. Voici d'après Ouest France, la suite qu'elle a reçue en justice :

Le maire de Nantes condamné pour injure envers un conseiller U.D.B.

NANTES. — « Les séparatistes bretons de votre espèce, c'est les champions de l'apartheid », avait lancé le 15 octobre 1984, lors d'une réunion du conseil municipal de Nantes, Michel Chauty, sénateur-maire R.P.R., à Patrick Pellen, conseiller U.D.B., pour lui couper la parole. Les militants bretons avaient contre-attaqué en justice. Le défenseur du maire de Nantes avait estimé, lors de l'audience, que son client avait agi dans le cadre de police municipale et que, dès lors, le litige relevait non pas du tribunal d'instance mais du tribunal administratif.

Le juge ne l'a pas suivi. Dans son jugement rendu hier, il considère que les termes employés dépassent le simple pouvoir de police des débats, et qu'il s'agit « de propos agressifs à l'égard de personnes, une animosité personnelle, une intention malveillante, un désir de blesser », qui ont fait perdre au maire « sa maîtrise de lui-même » et constituent une injure envers Patrick Pellen. Il a en conséquence condamné M. Chauty à 1 F de dommages et intérêts.

Elections chez les peuples de l'Etat français

Malgré les résultats moyens décevants (autour de 2 %), en Occitanie, V.V.A.P. peut se réjouir du score fait par Gustave Alliol dans le canton de St-Julien Chapeuil, en tête de la gauche au 1^{er} tour et battu de justesse (46 %) au second. Ce résultat est bien sûr lié au travail de maire et à la cote personnelle de notre ami, mais il rejaillit aussi sur le mouvement progressiste occitan. Au pays basque, deux candidats nationalistes ont atteint des résultats prometteurs, en l'absence de structure politique organisée. Marie-Andrée Arbellide, dans le canton intérieur d'Iholdy, atteint 16,48 %, dont 40 % dans la commune dont elle est maire. Dans le canton de St-Jean-Pied-de-Port, le militant J. Aurnague réalise 11,5 % des voix, ce qui correspond presque aux pertes du candidat PS. Les deux cantons sont des fiefs conservateurs. En Alsace du Sud, près de Colmar, des candidats autonomistes dépassent les 10 %. En Flandre, pour sa première candidature, le parti autonomiste dépasse 2 % dans un canton pourtant peu favorable, linguistiquement. En Corse, l'UPC connaît aussi un passage difficile avec 3,48 % des voix, en concurrence surtout avec les candidats indépendantistes du MCA, dont les scores sont, dans l'ensemble, assez comparables. Aux Antilles, belle poussée des autonomistes du PPM, qui passent de 3 sièges à 10, et du PCG (Guadeloupe), qui remporte 8 sièges. En Guyane, le Parti socialiste guyanais détient la majorité absolue, tout en restant composite.

porcelaines - faïences - grès
verres et cristaux - coutellerie - acier inox

Fanch GRIFFON

4, rue duquay-trouin -
29100 d'Armenaz - tél. 92.18.17

cadeaux - souvenirs - listes de mariage



Patrick Pellen, conseiller municipal UDB à Nantes.

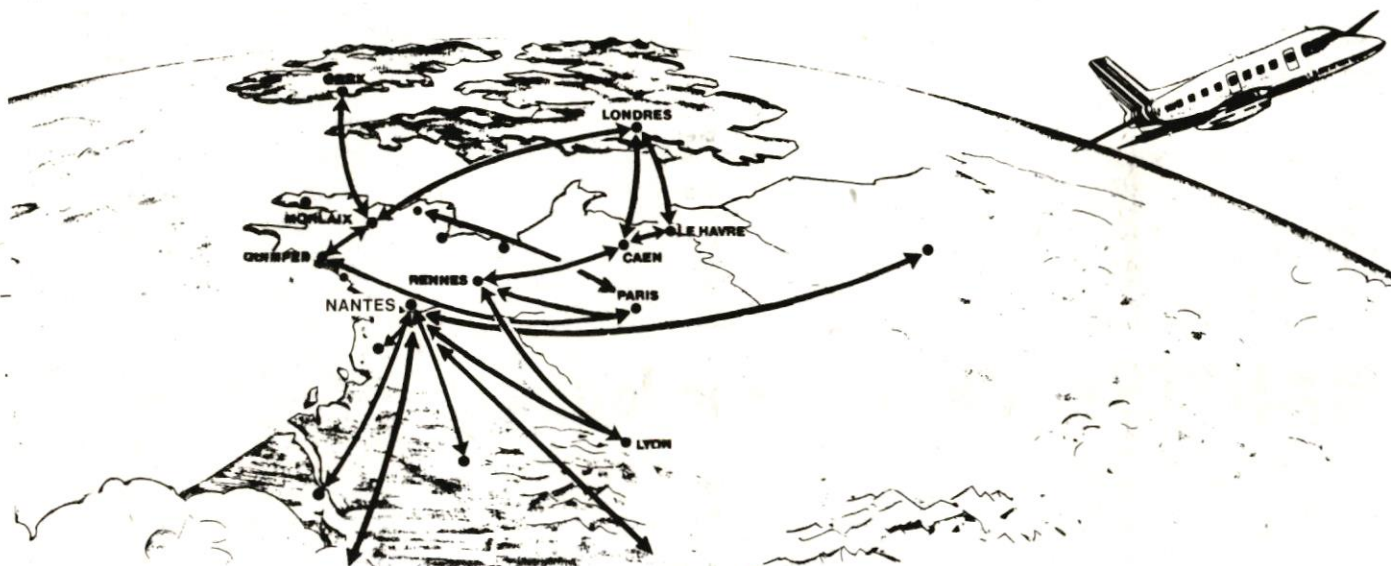


Des ailes pour la Bretagne

Pourquoi un dossier sur les transports aériens en Bretagne dans notre journal ? Ce mode de transport de par ses prix ne touche qu'une minorité de la population en Bretagne. Paradoxalement, certains y voient un moyen de communication concurrent du train ou de la route pour lesquels nous avons toujours appelé un meilleur développement.

L'avion est devenu un outil économique. Ses clients sont presque essentiellement les entreprises et on ne trouve plus d'entreprises à venir s'installer dans une localité s'il n'y a pas d'aéroport à proximité. Outil de développement, le transport aérien est aussi en plus une industrie à part entière.

A travers tous les moyens de communications, on peut mesurer le développement d'un pays mais aussi son désenclavement; l'étude des transports aériens mérite tout notre intérêt.



Transport aérien et aménagement du territoire

L'histoire du transport aérien en Bretagne est encore assez récente : elle date des années 60, avec la création de la première ligne régulière entre Brest et Paris en janvier 1961.

De tous les modes de transport – et l'on sait à cet égard combien la Bretagne souffrait de retards – c'est incontestablement le transport aérien régulier qui aura été le plus étroitement lié au désenclavement économique de la région. Il a directement concouru à sa transformation, car en réduisant l'obstacle de la distance, il a permis, en les accompagnant, à de nombreuses décentralisations industrielles de se réaliser. La venue de CSF à Brest, celle de Fairchild à Rennes, l'implantation du CNET à Lannion, ou d'autres encore, sont liées à l'ouverture des liaisons aériennes. Parallèlement, les entreprises bretonnes y ont beaucoup gagné.

Toute une première période, qui va jusque vers 1970-1972, a été caractérisée par le « défrichage » puis l'implantation des lignes : après Brest, Lorient, Saint-Brieuc, Rennes, Quimper, Dinard, Lannion, ont vu leur desserte assurée

vers Paris, selon diverses formules, avec ou sans escale à Rennes, avec passage à Nantes, avec regroupement ou non de Saint-Brieuc et de Dinard... Les lignes étaient lancées avec le concours financier de certaines villes et des Chambres de commerce. La Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (DATAR) apportait également son soutien jusqu'au moment où la liaison approchait d'une certaine rentabilité. C'était d'ailleurs l'époque où la Bretagne apparaissait comme une région réellement prioritaire aux yeux de l'Aménagement du Territoire et où sa mutation économique s'accomplissait rapidement.

La Compagnie de Transport Air-Inter naissait et grandissait rapidement dans le même temps. C'est avec elle que le plus grand nombre de liaisons se mettait en place, sur des appareils qui sembleraient aujourd'hui d'une autre époque. En Bretagne, néanmoins, une compagnie régionale, Rousseau-Aviation, implantée à Dinard, apportait aussi une réelle contribution au développement des lignes régulières.

Aujourd'hui, la situation est telle en Bretagne, ou sur le reste du territoire, qu'on ne conçoit pas une ville d'une certaine importance sans possibilité proche de desserte aérienne. Le transport

aérien est passé dans les mœurs et il constitue lui-même une activité économique importante. Il est lié au pouvoir décisionnel et le réseau intérieur dense qui relie les villes françaises, même s'il est très fortement axé sur Paris, est l'un des meilleurs instruments de promotion économique des régions. La progression rapide et constante du trafic breton, depuis l'origine, souvent plus forte que la croissance française, en témoigne.

Les infrastructures du transport aérien en Bretagne

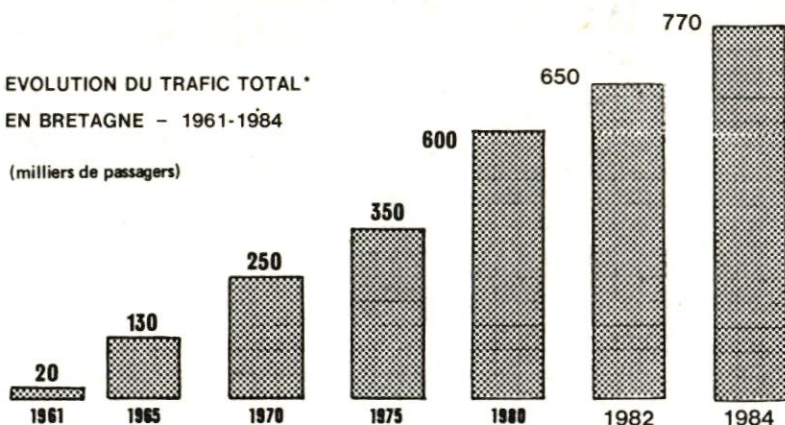
Les aéroports bretons desservis par les lignes régulières sont dans l'ordre :

	1982	1984
Nantes	568.000	660.000
Brest	239.000	302.000
Lorient	116.000	150.000
Rennes	88.000	109.000
Lannion	61.000	61.000
Quimper	57.000	72.000
Dinard	46.000	43.000
St-Brieuc	25.000	19.000
Morlaix	11.000	5.000
Ouessant	9.500	10.000
TOTAL	1.220.500	1.431.000

Trafic passagers par aéroport.

EVOLUTION DU TRAFIC TOTAL*
EN BRETAGNE - 1961-1984

(milliers de passagers)



* Bretagne - 4 départements.

Nantes a eu 568.000 passagers en 1982 et 666.000 en 1984.

Il existe d'autres aérodromes en Bretagne, mais sans équipements aussi importants que les premiers et sans desserte régulière (Dinan, Guiscriff, Pontivy, Redon, Vannes...). Il faut aussi citer les aérodromes des Iles de Belle-Ile et d'Ouessant, cette dernière ayant une liaison régulière avec Brest.

La plupart des aéroports bretons sont bien équipés et la particularité de la Bretagne c'est la multiplicité de ses aéroports.

Il a souvent été dit que les lignes aériennes et les aéroports bretons sont nombreux, voire aujourd'hui trop nombreux. C'est oublier que la desserte de la région de Bretagne ne se pose pas dans les mêmes termes que celle de nombreuses autres régions. La Bretagne est en effet :

- La 6^e région française sous l'angle démographique ;
- Très étendue d'est en ouest (près de 300 km) ;
- Sans dominante d'une métropole et dotée d'un réseau urbain particulièrement équilibré.

Tout ceci justifie des dessertes nombreuses et, s'il est vrai par exemple que Quimper et Lorient sont des villes assez proches, il est également vrai que chacune d'elles est au centre de vastes zones particulièrement peuplées.

Comme nous l'explique M. Dufour, un des responsables de la Brit'Air, il y a en matière d'aménagement aéroportuaire deux thèses en présence. L'une privilégiant les grandes plateformes qui amèneraient les usagers à faire de longs parcours en automobile pour se rendre à l'aéroport. Ceci nécessite des liaisons routières bien aménagées. Selon cette thèse, il suffirait de 3 aéroports pour la Bretagne : Nantes, Brest, Rennes. Les grandes plateformes dans la mesure où elles concentrent au maximum le trafic offrent un plus large éventail de destinations et de fréquences.

Il y a d'autre part les tenants de la multiplicité des aéroports pour lesquels la distance convenable entre deux aéroports doit être de 50 à 60 km. Dans ce cas, l'exploitation des lignes doit tenir compte de la proximité. C'est-à-dire que quand une compagnie met un avion à 6 h au départ de Brest, elle en met un à 7 h au départ de Quimper puis à nouveau à 8 h au départ de Brest. Ainsi les usagers ont la possibilité de choisir dans un meilleur éventail de fréquences. Dans les tenants de cette deuxième thèse, il y a les entreprises qui n'aiment pas perdre leur temps sur la route et qui choisissent la formule de l'avion le plus proche qui est le plus pratique et le moins cher quand tout est compté.

La desserte aérienne

La desserte aérienne de la Bretagne est très nettement dominée par le trafic

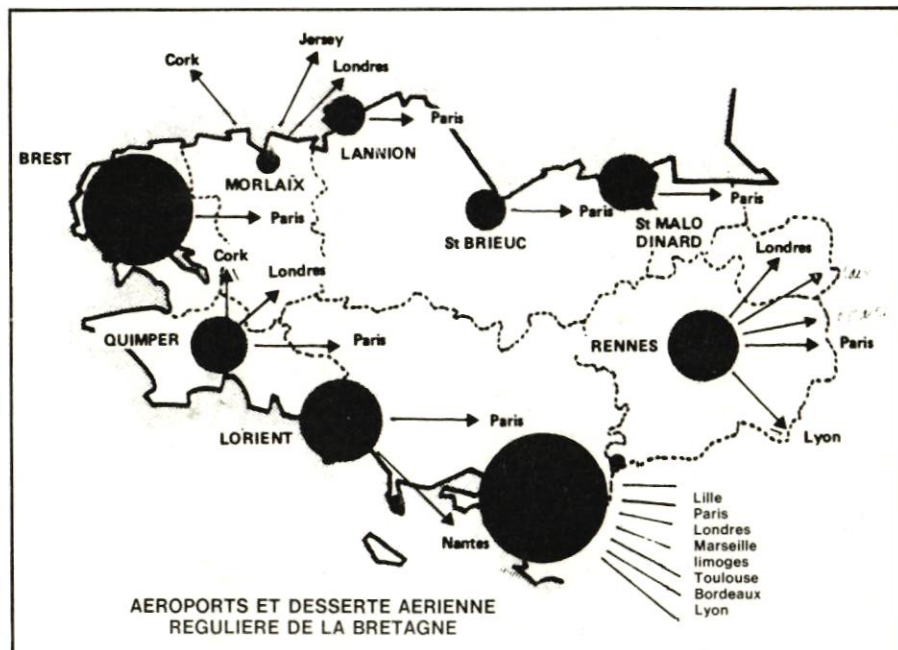
avec Paris (77 % du total). Mais cette dominante existe à des degrés divers dans toutes les régions. La Bretagne étant la région la plus occidentale, Paris demeure pour elle la plaque tournante la plus commode pour le plus grand nombre de parcours interrégionaux. Pour les parcours internationaux les usagers bretons ont désormais le choix entre Paris et Londres comme plaque tournante. Depuis quelques années, il existe des liaisons régulières reliant Nantes, Quimper, Morlaix, Rennes à Londres.

La desserte de Brest et de Lorient est assurée par Air-Inter, celle de Quimper et Rennes est assurée par Air-Inter et Brit'Air, celle de Nantes par Air-France et Air-Inter, celle de Saint-Brieuc, Lannion et Dinard par la Compagnie Transport Aérien Transrégional (TAT). Morlaix est exclusivement desservi par Brit'Air.

• Desserte sur Paris : sont concernés les aéroports de Brest, Quimper, Lorient, Nantes, Saint-Brieuc, Lannion, Dinard et Rennes. Le trafic a porté au total sur près de 134.000 passagers en 1984.

• Autres lignes intérieures : les liaisons interrégionales sont assurées par Brit'Air et TAT. Il s'agit de Rennes-Lyon, Rennes-Caen-Le Havre, Nantes-Lille, Nantes-La Roche-sur-Yon, Nantes-Limoges, Nantes-Ile d'Yeu, Nantes-Lyon, Nantes-Toulouse, Nantes-Bordeaux, Nantes-Marseille. En 1982, a également été lancée la ligne Saint-Brieuc-Nantes par Air-Vendée, aujourd'hui abandonnée. A partir de septembre prochain cette même compagnie doit ouvrir la ligne Nantes-Brest.

• Le trafic international : Il porte sur les liaisons Rennes-Caen-Londres, Quimper-Morlaix-Londres, Dinard-Jersey, Morlaix-Cork et Nantes-Londres. Ce trafic concerne donc l'Irlande, la Grande-Bretagne et les îles Anglo-Normandes. L'été entretient des liaisons régulières l'été



avec de nombreuses villes du bassin Méditerranéen. On doit constater pour ces dernières une baisse de trafic due à la concurrence des lignes maritimes par hydroglisseurs au départ de Saint-Malo.

● Le trafic charter a eu tendance à progresser au cours des dernières années. Il a concerné en 1982 plus de 72.000 passagers et touche à peu près l'ensemble des aéroports bretons. On doit noter aussi un essor assez significatif de l'aviation d'affaires, on vol à la demande, notamment depuis l'implantation à Morlaix de la Compagnie Brit'Air.

C'est donc à Air-Inter, TAT, Brit'Air et Air-France qu'ont essentiellement affaire les usagers du transport aérien. D'autres petites compagnies interviennent sur la Grande-Bretagne, les îles Anglo-Normandes, Ouessant...

Les compagnies de transport et la qualité de la desserte

● D'une façon générale, le problème des horaires et des fréquences a toujours été posé. Au cours des années, il a incontestablement évolué de façon positive avec la compagnie Air-Inter, même si on peut lui reprocher, par exemple, de n'avoir jamais pratiqué à l'égard de Rennes une politique commerciale analogue à celle pratiquée à l'égard de Nantes : les deux villes sont à des distances tout à fait comparables de Paris et le train les dessert de la même façon.

● Mais le problème de la desserte est très lié au type d'appareil utilisé. Il existe évidemment une relation entre qualité de desserte, volume de trafic, type d'appareil, horaire, fréquence. Le développement d'une ligne est lié à chacun de ces éléments et chacun d'eux influe sur les autres. D'une manière générale, on doit constater que la Bretagne a toujours été

servie en seconde position, même si Air-Inter peut avancer sur ce point de nombreuses explications.

La Bretagne a été desservie par des Nord 262 quand d'autres régions étaient au Fokker ; elle a eu des Fokker quand les Caravelles volaient sur les grandes lignes ; elle a récupéré les Caravelles lorsque l'Airbus est apparu... Tout ceci peut sans doute se justifier du point de vue de la compagnie de transport ; il reste pourtant vrai qu'on a trop souvent eu l'impression d'être servi après les autres.

Le type d'appareil utilisé a aussi une grande importance sur l'équilibre financier de la ligne. Ainsi, le Nord 262, utilisé dans les débuts n'était absolument pas rentabilisable ou ne l'eût été qu'avec un coefficient de remplissage de 110 % !... Il coûtait donc de l'argent à la compagnie qui se tournait vers les collectivités ou la DATAR, pour obtenir des subventions d'équilibre, et qui pouvait démontrer que les lignes de l'Ouest lui occasionnaient des pertes.

On sait qu'aujourd'hui la Caravelle a été retirée de pratiquement tous les réseaux, car elle consomme bien plus que des appareils plus récents. Si Air-Inter l'utilise encore sur la Bretagne, alors cette compagnie est certainement fondée à dire qu'elle perd de l'argent...

L'Airbus ne fera son apparition qu'en 1986 sur la ligne Paris-Brest.

● La desserte bretonne n'est pas le seul fait d'Air-Inter, dont on doit au demeurant reconnaître les efforts d'amélioration de qualité au cours des dernières années.

Elle est aussi le fait de la compagnie TAT. Pour ce qui est de la qualité des services rendus par celle-ci à la Bretagne, force est de constater que le bilan est singulièrement négatif. On citera des

Brit air

Le développement pour et par les Bretons

Du premier vol en 1974 qui a relié Brest à Toulouse, aux accords passés en 1982 avec Air-Inter pour l'exploitation des lignes Rennes-Paris et Quimper-Paris, la compagnie aérienne Brit'Air a fait la preuve qu'il y a des besoins régionaux qui peuvent être assumés par une compagnie aérienne bretonne. Les 590 passagers de 1975 sont devenus 160.000 en 1984.

Avec Brit'Air la Bretagne et la Normandie se trouvent régulièrement et directement reliés à la Grande-Bretagne, à l'Irlande, à Lyon.

Sa vocation est de favoriser le développement de la région en mettant à la disposition de ses responsables économiques des moyens de transport par avion souples et efficaces.

Ses moyens : 87 salariés dont près de 50 navigants, 11 avions dont 2 de 49 places.

Brit'Air a son siège social à Morlaix.

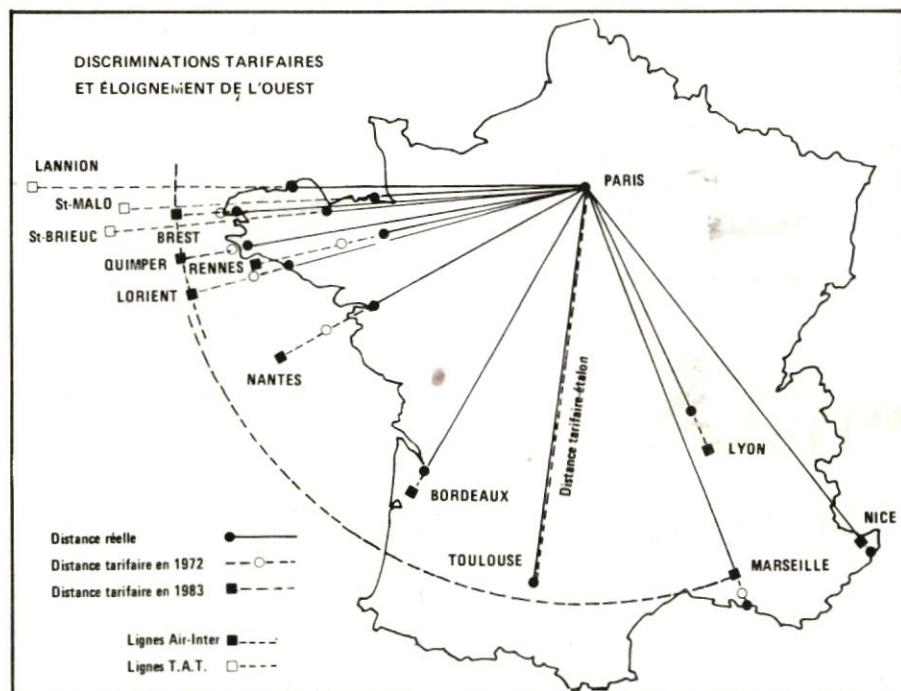
extraits du rapport annuel de la Direction Générale de l'Aviation Civile Nord, portant sur l'année 1982 :

« Les lignes radiales entre la Bretagne et Paris restent largement dominantes et leur part tend à augmenter. Leur progression a été surtout sensible sur les aéroports de Brest et de Lorient. Par contre, deux des trois aéroports desservis par TAT voient le nombre de passagers transportés sur la ligne avec Paris chuter assez sensiblement ; il s'agit de Dinard (-22,6%) et Saint-Brieuc (-10,8%)... ».

...« Le réseau TAT qui concerne les aéroports de Lannion, Saint-Brieuc et Dinard a été marqué par une très grande instabilité en 1982 : réaménagements techniques (suppression d'escaliers techniques à Dinard et Saint-Brieuc) ; modifications trop fréquentes d'horaires et de sens de rotation ; diminution de capacité des avions desservant Dinard et Saint-Brieuc. Ces événements ont entraîné une chute importante du trafic sur les lignes Dinard-Paris et un mécontentement assez généralisé de la clientèle sur l'ensemble du réseau breton de TAT, y compris sur la ligne Lannion-Paris qui a pourtant progressé de 8,5 % ».

Avion ou train : concurrence ou complémentarité

On peut se poser la question de savoir si l'avenir du transport aérien intérieur est hypothéqué par l'apparition du TGV, du moins pour certaines destinations. Il semble dès aujourd'hui, notamment sur Paris-Lyon, que son influence est relativement réduite. L'arrivée d'un TGV Atlantique, qui au mieux ne se réalisera qu'au-delà de 1990, et qui n'aura d'ailleurs qu'une



• NANTES

Succès, le 20 mars 1985 de l'opération « portes ouvertes » à la Brasserie S.E.B. de Chantenay, à Nantes.

Dans un communiqué remis à la presse, le 22 mars 1985, les sections syndicales CFDT et CGT de la SEB ont fait le bilan de la journée « portes ouvertes » du 20 mars.

Nous en publions un extrait :

« Les travailleurs de la Société européenne de brasserie et les syndicats CFDT et CGT organisateurs de la porte ouverte du 20 mars 1985 remercient les personnes qui ont répondu à l'invitation et ont visité la brasserie.

La présence des municipalités et des

responsables politiques du PS ainsi que de fortes délégations du PCF et de l'UDB témoignent de l'intérêt qu'ils portent aux problèmes des travailleurs de la SEB. Leur présence est bien évidemment un moyen de solidarité qui doit se concrétiser et doit déboucher sur le maintien de l'activité et de l'emploi dans l'usine du bas de Chantenay.

Malgré l'opposition de la direction à cette porte ouverte, près de 2.000 visiteurs ont pu mesurer le gâchis que représenterait la fermeture de la brasserie aussi bien au plan humain qu'au plan industriel ».

• TREGOR

Un plan pour... 7 emplois nouveaux certains

Plus de 800 emplois immédiatement menacés : l'industrie électronique du Trégor est, on le sait, durement menacée, d'où le sursaut collectif du 12 octobre et les manifestations de toutes sortes inlassablement menées par les salariés des LTT, et surtout de Thomson-CSF (voir P.B. de janvier). Dans un premier temps, on a appris que les LTT (siège à Conflans-St-Honorine), enverraient une partie de leurs activités et de leur personnel à Lannion, pour compenser (sic) le licenciement des ouvriers de la câblerie et des O.S. d'autres fabrications. Juste avant le 2^e tour des cantonales, la CGE a fait connaître un « plan industriel » destiné à accompagner le plan social du groupe (qui contrôle CIT et LMT) et qui se rapproche de l'autre groupe étatisé « Thomson-CSF » : 128 emplois dans un an, 380 dans deux ans, et 500 plus tard. « De la poudre aux yeux », affirme la CFDT dans son analyse.

Les 250 emplois créés par Thomson-Alcatel

en 1987 comprendraient en fait ceux déjà annoncés, d'ATD et les transferts de techniciens de LMT. Pourtant des services de CIT-Alcatel sont en surcharge chronique. De nouvelles commandes urgentes ne pourraient être honorées.

11 emplois « Avis-Peschard » sont annoncés par transfert de l'équipe actuelle des circuits imprimés à la CIT. 20 emplois à Kerélec, ils sont déjà créés. Tandberg (terminaux norvégiens) ? on ne sait où cette firme s'installera. Restent sept emplois dans la parapharmacie.

D'habitude très modérée, la CFDT de CIT dénonce la tactique du groupe CGE : « Je licencie aujourd'hui massivement, je réembaucherai peut-être un peu demain, si vous êtes sages » (et pas aux mêmes qualifications). Quant à Thomson-Lannion, où l'action est engagée depuis sept mois, rien, absolument rien.

RIGUEUR ET CAPES

Le ministre de l'Education nationale vient de faire savoir que 3.000 postes supplémentaires de Capès et d'agrégation seront mis au concours en 1985. Aucun de ces postes ne sera affecté au breton et les jeunes diplômés de breton resteront privés du droit au travail. Kuzul ar Brezhoneg se félicite de l'existence d'une agrégation de japonais (54 élèves au total dans deux lycées de la région parisienne), d'une agrégation de polonais (312 élèves), d'un Capès de chinois (812 élèves), d'un Capès d'hébreu (2.076 élèves), mais dénonce le fait que, pour le breton, enseigné à 3.906 élèves dans l'académie de Rennes et à plusieurs centaines d'autres dans les académies de Nantes et de Paris, le Capès soit toujours refusé.

Selon Kuzul ar Brezhoneg, la récente décision de M. Chevènement, effaçant la fameuse politique de « rigueur », à quelques jours du 2^e tour des cantonales, en faveur d'un recrutement important, montre assez que le refus du Capès de breton n'est pas motivé par des raisons financières. Une fois de plus, Kuzul ar Brezhoneg dénonce donc une politique volontairement discriminatoire dont le but est d'empêcher le développement de l'enseignement du breton et de priver la jeunesse de l'accès à l'étude de sa propre langue ».

ECHO

Après Brest, Nantes a été le siège d'une semaine contre l'apartheid, à l'initiative d'associations locales et du CSPAN : exposition, débats, films, ballets, poèmes, théâtre, musique, avec aussi une solide information sur la Namibie.

keltia-musique



1, place au Beurre
29000 QUIMPER
TÉL. : (98) 95.45.82

DISQUES
LIVRES
ET
INSTRUMENTS
DE MUSIQUE
DES PAYS
CELTES

ENREGISTREMENTS - ÉDITIONS de DISQUES et CASSETTES



TANGUY
Bois - Matériaux

LANNILIS 04.02.39
BREST 03.36.49

BOURG-BLANC 84.56.03
LANDERNEAU 85.30.17

Vos bijoux celtiques
or et argent
Collection importante
HORLOGERIE BIJOUTERIE
MINGANT
Pierres fines - Réparations
95 rue de Siam - 29200 BREST
Tél. 46.06.02

Au Pierrot Gourmand
Grand choix de bonbons
Rayon diététique
Thé, poivre,
moutarde au détail
11 rue Maréchal Joffre
RENNES

• LORIENT :

La S.B.F.M. asphyxiée par Renault

La Régie Renault n'a pas accepté l'idée qu'il était possible de créer des emplois à la SBFM comme l'ont démontré nos camarades de l'entreprise. Elle a décidé « d'asphyxier » la fonderie de Kerpont, à côté de Lorient.

Dans le numéro de septembre 84, nous expliquions de quel arsenal disposait la maison mère pour pénaliser la SBFM. Elle a choisi de baisser des commandes (voir P.B. n° 254). Résultats : l'entreprise va devoir licencier 120 personnes soit presque 10 % des effectifs, dont 70 de plus de 55 ans.

1) SBFM, précisions et questions de l'UDB

L'action en faveur de l'emploi à la SBFM est jugée sévèrement par certains hommes politiques et journalistes.

Pour clarifier les choses, l'Union Démocratique Bretonne tient à rappeler l'historique de son action.

Le projet de suppression de 70 emplois dans le cadre FNE (Fonds National de l'Emploi) à la SBFM fait suite à la baisse des commandes de la Régie Renault.

Certains ont pu croire que la SBFM resterait un îlot de prospérité, ce n'est pas le cas de l'UDB.

Nous savons (et la période de 1980/81 l'a démontré) que la Régie Renault ne manque pas de moyens pour pénaliser la SBFM :

- Chutes arbitraires de programmes
- Transferts autoritaires de fabrication
- Hausses de prix ne comprenant pas l'augmentation des coûts.

D'autre part, les seuils de rentabilité des fonderies étant ce qu'ils sont, de nombreuses fonderies sont incorporées dans des grands groupes qui supportent leurs activités et absorbent leurs déficits. Ce n'est pas le cas de la SBFM.

C'est pour rendre l'entreprise de Kerpont plus compétitive et plus prospère justement, que nous revendiquons un atelier de mécanique et ceci depuis qu'il y a des militants UDB à la SBFM, c'est-à-dire bien avant la campagne électorale des cantonales de 85.

Ainsi en octobre 1980, la fédération UDB du Pays de Lorient écrivait au ministre Christian Bonnet, qui a la mémoire courte, pour lui rappeler la pro-

messe de ses amis politiques de droite concernant la création d'un secteur mécanique à la SBFM.

M. Bonnet, maintenant dans l'opposition, n'est pas à une contradiction près. N'a-t-il pas expliqué le 15 octobre 1984 que l'action en faveur de l'emploi en Bretagne est freinée par la priorité donnée aux régions du Nord et de l'Est. N'a-t-il pas déploré la grande faiblesse de notre région à cause de sa dépendance excessive ?

C'est précisément pour diminuer cette dépendance que nous voulons un usinage de nos pièces sur place plutôt que de les expédier à des centaines de kilomètres à travers la France ou en Espagne, alors que des milliers de Morbihannais recherchent un travail.

Le 12 décembre 83, à l'occasion de la visite à Lanester du ministre Jack Ralite, représentant du gouvernement social-communiste, l'UDB a posé une nouvelle fois solennellement ce problème et dénoncé le fait que la Bretagne, dans le cadre du 9^e plan, n'était plus prioritaire.

Pourquoi trouver normal que des sidérurgistes lorrains luttent pour sauvegarder et développer leur industrie, et trouver aberrant et indécent que des Bretons qui payent des impôts (et dont l'épargne a largement contribué à revitaliser des entreprises nationalisées), revendiquent un effort proportionnel pour leur région économiquement semi-désertique.

Si la Régie n'a pas l'intention de diminuer ses programmes pour 1985, dans ce cas nous ne voyons pas pourquoi elle baisse celui de la SBFM.

Nous demandons le remplacement des 120 départs par l'embauche de demandeurs d'emplois et la réaffectation des 30 tonnes pour la SBFM dans un premier



Yannick Quénéhervé et Joël Guégan lors de la pose symbolique de la première pierre de l'atelier de mécanique.

temps. La réduction du temps de travail à 35 heures avec embauche.

Pourquoi dans le cadre des échanges internationaux, la SBFM va-t-elle devoir céder une des pièces qu'elle fabrique (collecteur) à une fonderie du Portugal encore au détriment de l'emploi.

Le Parti socialiste devrait réfléchir sur certaines démissions récentes (1). Pourquoi des députés du Parti socialiste ne trouvent-ils pas sérieuses certaines propositions en faveur de l'emploi à la SBFM, alors qu'ils en ont appuyé certaines aux assises pour le développement économique du Pays de Lorient, en 1983. Trouvent-ils sérieux la construction à Paris pour 20 milliards de francs lourds de grands projets architecturaux de prestige (Centre mondial de la Communication, Musée de la Villette, Grand Louvre, l'Opéra de la Bastille...).

2) Ni surenchère, ni illusions mais action pour le droit au travail

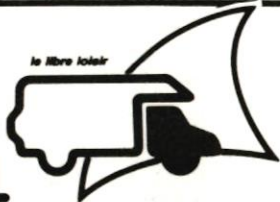
C'est nous, les premiers, qui avons dénoncé la chute des commandes à la SBFM, ce qui prouve que nous n'avons jamais cherché à entretenir la moindre illusion, par contre nous avons toujours (et nous continuerons) à inciter les travailleurs de la SBFM et la population à se mobiliser pour vivre, travailler et décider en Bretagne.

Si notre action s'est intensifiée depuis un an à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise (pose de la première pierre, pétition...), c'est qu'au moment où le chômage augmente encore plus vite en Bretagne qu'ailleurs, le gouvernement renonce à une politique de décentralisation comme le prouvent les décisions prises favorisant une réindustrialisation de la région parisienne, décisions prises avec la bénédiction de tous les grands partis politiques français.

(1) Le seul conseiller municipal de gauche à Port-Louis, Jean David, cadre à la SBFM, vient de démissionner du conseil et du Parti socialiste, à cause de son désaccord avec l'orientation actuelle du PS et par honnêteté à l'égard de ses électeurs.

Grand concours du « Peuple Breton »

Pour l'instant, le vainqueur provisoire du grand concours sur le responsable de la vague de froid est un ami lecteur qui propose Le Pen, « parce qu'il nous fait froid dans le dos ». Autres réponses bienvenues ! (à suivre).



CARAVANES STERCKEMAN
CASITA, GEORGES et JACQUES
 CAMPING-CARS PILOTE
 BATEAUX GIS'SEA-EIDER
 MOTEURS JOHNSON
 REMORQUES FRANC - AREA
 VENTE - REPRISE - ACCESSOIRES
 REPARATIONS - HIVERNAGE

CENTRAL CARAVANING NAUTIC

Angle route de Gouesnou, bd de l'Europe, BREST, tél. 98-02.53.00

POBL VREIZH

« Ne vin ket gwerzhet
e brezhoneg »

(E Ti-butun Marianna)



KEMENT HA FARSAL

gant ABENNBOUTZELL hag IFIG

Marianna. — Penaos eman kont ganit Paol ?

Paol. — Deus ar c'hentan evel ma weles, Marianna.

Marianna. — Piw eo heman bihan zo ganit ?

Ifig. — Ifig ar Gow eo ma hanw.

Marianna. — Sell 'ta ! te oar brezhoneg iwe !

Ifig. — Ya 'vad, ne vin ket gwerzhet e brezhoneg.

Marianna. — Nann 'm eus aon. Penaos 'vez gwraet diouzhit dija ?

Ifig. — Ifig ar Gow.

Marianna. — A, ya Ifig ar Gow. Te zo ur mab da Janig ar Beleg deus an Ti-Ruz, n'eo ket gwir ?

Ifig. — Geo, just.

Marianna. — Me, 'm eus bet anavezet da vamm ha da dud kozh gwechall, ya sur, tud jentil me lar dit. Me 'gav din, end-eeun, eh omp kerent un tamm bennag pegwir ma zad kozh ha tad kozh da vamm a oa daou dad kozh. N'eo ket gwir Paol ?

Re a draou, laezh, amann, kig a bep seurt legumaj a vez produet en Europa-hirie. Ha koulskoude e teu, dre guzh allies, marc'hadourez eus ar broioù diavaez. N'eus forzh penaos, e vo ret kas da benn ur politikerezh nevez war dachenn al labour-douar evit pezh a sell ar c'henvarc'had. Dav eo koazhan mer ar produin rak goullo eo yalc'h ar CEE.

Pa ouzer pouez al labour douar e-barzh ekonomiezh Breizh, ez eus peadra da vezan war evezh ken e-kenver gouarnamant Bro-C'hall, ken e-kenver pennou bras ar CEE.

Eveljust peb bro ha peb rannvro a fell dezho sachan ar muian posubl a c'hounid ha difenn o lod. Bez ez eus, da skouer, ul lodenn eus al laezh da vezan dispartiet etre ar rannvroioù. Kalz a labourerien douar, erru war an oad ha bihan o atant o deus laosket o menaj ha gwerzhet o saout. Eman al lodenn — se eus al laezh da vezan rannet. An aotrou Guillaume, pennrener an FNSEA, ha war an dro prezidant kuzul ékonomikel Bro-Lorraine,

MIZ EBREL

Un dazont evit al labour-douar

en-deus skrapet dija al lodenn vat evit e rannvro.

Ret eo henni votin ivez — Afer ar « quota » a ziskouez, ur wech ouzhpenn, peseurt emgann a zo etre al « liberaled » (ar frankizourien), da laret eo paotred an FNSEA, ar CDJA hag all, hag ar re a zo adu gant an atantou niverus ha krenn — gouest da lakaat ar muian posubl a dud da chom war ar maez.

E Breizh eman, diouzh an tu, paotred an FNSEA-CDJA ha diouzh an tu all, paotred FDSEA al Liger — Atlantel, ar Morbihan, ar Baisanted-Labourerien, UDSEA Penn ar Bed. Ar sindikad-mad nevez savet a ziskouez fraezh ne oa ket posubl chom mui da labourat gant al « liberaled ». Evit ar wech kentan, e weler o sevel ur sindikad o en em lec'hian war dachenn Vreizh hag o klask stagan e stourm ouzh dazont ekonomiezh hor Bro. Un dra pouezus ha nevez hag ur skouer evit ar vicherourien, ar besketaerien, an artizaned. Dezho da gemer an hevelep hent.

Leiez KLEAC'H

Keleier Etrevoudel

BRO-INDEZ

Gouarnamant Rajih Gandhi en deus dizoloet ur rouedad a spierien, ma oa tud eus Bro-C'hall o kemer perzh enni. Ar c'horonal Bolley en deus renket distrein buan-awalc'h da Bariz.

Un afer fall evit paotred ar gouarnamant. Ar re-man a oa e-sell da werzhan da Vro-Indez nijerezh ha kanolioù a vil vern, hag ur c'hontrad a oa war-nes bezan sinet. War a seblant, ne vo heman nemet ur... Mirage.

GROENLAND

An enezenn vrasan a zo er bed a zo bet kuitaet ganti ar C'henvarc'had e derou miz C'hwevrer. E fulor eman en Eskimoed pe an Inuitid, evel m'en em anont int-o unan, o vezan m'o deus ranket gortoz ur bloavezh bennak evit dont a-benn. Kement-se en abeg da itrikou dileuridi Bro-C'hall e Brussel.

BREIZH

C'hoarvezet ez eus ur bern diaesterioù gant al labouradeg Chaffoteaux ha Maury e Sant-Brieg. Ur strollad bankel etrevroadel en deus adprenet anezhi, gant un Aljeriad deuet evel dileuriad evit kejan gant pennou bras ar ger-man. Ha ne vefe ket en abeg d'an afer-se m'en dije kollet An Aotrou Dollo e garg a guzulier-kanton ?

Ne seblant ket bombezennigoù Bro-C'hall bezan lu en o c'henvr ? Hag arabat ankouaat : Bro-Sina ha Bro-Japan n'emaint ket o kousked kennebeut ha ret mat e vo prestik derc'hel kont outo. Hiziv an deiz ez eus 25 bro o kaout ar vombezenn atomek.

Diwan a zo o klask e rener(ez)

E grifidi : ren ar skipailh a ra war-dro melestradurezh ha mererezh Diwan. Heulian ar tumman hag an darempredou er skolioù.

E skiant-prenet e penn ur strollad a dud a vo degemeret gwelloc'h evit diplomou hep-ken (live studi Bac + 2 da nebeutan).

Curriculum vitae da gas da : Diwan, 29214 Treglonoù. pg. 98-04.05.42.

Le trésor du breton parlé adembannet

Gand geriou ha geriou e saver eur geriadur, pe eur geriaoueg. Dao eo anavezad eul lodenn vad anezo evid gelled, e gwirionez, komz pe skriva eur yez. Bez 'ez eus darn anezo, eet ken koz, ma 'z int kollet e puns an ankouah, beteg ma teuy, marteze, un bennag da zacha war ar gordenn ha d'o sevel war vardell an amzer... Reou all a zo nevez-flamm, savet, « govelet », evid envel nevezbintiou difluket euz ijin pe spered mab-den. Mod o-deus plijadur o c'hoari ganto, lod all a ra beg kamm dirazo... Ha mond a rint prim da strad ar puns, pe beva 'rint, deut da veza geriou « pemdezieg » ? Fors penaoz, red eo rei eun ano bennag da draou ha ne vint marteze anavezet nemed gand spialis-ted : medisined, skiantourien, teknikou-rien a beb seurt.

Med en eur geriadur ema « difinv » ar geriou, ma karit evel seiz notenn ar skeulgan war ar bajenn. Gand ar geriou e c'hoarvez evel gand an notennou : ema da zevel ar muzik, drant, melkoniu, flour, pe rust, goapauz, gouest da denna hoh evez, d'ho lakaad da hunvreal, pe mar-

teze, da vorgousked. Bez 'e heller sevel ganto eur « gavotenn » dedennuz, diouz ijin ar yez, pe eur meskach « saout ». Evid goud penaoz ober labour vad ez eo red studia gand ar re a oar ervad an doareou.

J. Gros, en e « Le Trésor du breton parlé » (Le style populaire), adembannet gand Emgleo Breizh ha Brud Nevez (660 p.) a ro tu da zeski ober gand muzik ar yez komzet, en e gornad a Vro-Dreger, gand brezonegerien bet nebeud levezonet gand ar galleg. Med o yez, warni liou an tregerieg eveljust, a zo ive, evid eul lodenn vraz, an hini a glever e kornioù all a vreiz. En eur zarempredi anezo, ez oh sur da glevet eur brezoneg yah. Ne laran ket e vefe mad atao skriva evel ma komzont (ha se a zo gwir evid ped yez) : an hini a skriv e-neus sanset amzer d'ober eun dibab en e droiou-lavar (p. 438). Med er bommou-kaoz dastumet gand J. Gros ez eus tu da zeski komz ha skriva en eun doare reiz (...).

150 lur en oll staliou-leoriou, pe ti Brud Nevez, 40 rue ar Republik, 29200 Brest.



KELEIER AL LENNERIEN

Stourm ar

C'H-CAPES brezhoneg =

Stourm ar brezhoneg

18 ? 9 ? 1 ? 0 ?

Roet en deus presidant ar republik (heni Bro-C'hall, evel-just !) da c'houzoud, nevez'zo, e Roazon, e vo krouet emberr ur C'H-CAPES daoubenn galleg/brezhoneg. N'eo ket bet termenet c'hoazh ar pezh a vo e-barzh.

Un dro-louarn, ha netra mui, eo kement-se, n'eus forzh penaos. Da gentan, ar studierien a zeufe a-benn da gaoud ar c'hozh CAPES-se n'eo ket diav ar kavfent ur garg vrezhoneg. Ha ma tapfent'krog e-barzh, e vefe daw deho lodennan o amzer-labour etre galleg ha brezhoneg, evel ma ra ar PEGC-ed. Diwar an 18 eurwezh deet gant ur c'hapesian, ped eurwezh vrezhoneg ? 18 ? 9 ? 1 ? 0 ? Lodenn yezh hor bro a vefe heni ar paour, moarvad. Ha klaustrer e klewfed komzouigoù e-gis « Ar skolidi, ne vo ket a-walc'h aneho ! » pe « Re verr eo an arc'hant gant an deskadurezh vroadel. En ur maread diaes emae, traou diboe ! ». Mil c'hast ! Kaerad digarez !

Ne vern ! Goulenn a raomp grons, ni, studierien geltieg, ur C'H-CAPES brezhoneg PENN-KIL-HA-TROAD en-abeg ma fell deomp kelenn hon danvez, ha neket unan all. Felloud a ra deomp, ouzhpenn, rein d'hor c'henvrois yaouank an tu da zeskin yezh o zadou ken aes hag ar galleg pe yezhou estren all.

Ar C'H-CAPES daoubenn, hanter-alusenn, hanter-vravraw elektorel, n'eus ket anehan un dra diouzh hor c'hoant, o vezan ma'z aotre gant ar ministrerezh a-vreman derc'hel ar c'helenn brezhoneg er stad m'ema enni pell'zo-heni ur « marzour » (1), ur c'hasker-bara. Diwezatac'h, n'eus forzh petore ministrezeh a c'hello, dibao kaer, digreskin pe nullan lodenn vrezhoneg ur C'H-CAPES ken distabil-se !

Hon azgoulenn, pell diouzh bezan divent, ema a-du gantan an neb piw bennag a ra war-dro ar brezhoneg, lakaet er-maes ur bochad kelennerion geltieg eus an UBO (ya, spontus !). Ar re-man, petra bennag m'ema ganto ar muian-niver e-kenver mouezhiou ne gomzont nemed ewito o-unanig hag ewid o brouderien...

« Maget » er serailh, ma'z eo anavezet ganeomp ar c'hammdroiou anehan, n'omp ket souezhet, ewid gwir !

Kuzul ar Studierien Celtieg
Skolioù-Meur Breizh-Isel
Brest

(1) • marginal •

Etrevoadel

STRASBOURG

Ar Vodadeg Europat he deus votet d'ar 14 a viz meurzh e vije kresket eus 3,5 % priz al laezh hag ar c'hig-bevin. Rak-se ez eo bet dislavaret komision (Kengor) Brus-sel he doa goulennet un digresk a 0,3 % war broduadurioù al labour-douar.

BREIZH

Daou vreizhad yaouank, Joëlle Barzig hag Hervé Kerrain a zo tremenet dirak Lez-varn Montroulez evit bezan bet tapet o vastroilhin panellou-hent. Kouezhet e oa an archerien warni e-pad ma oant o « vastaran » (pe gentoc'h o naetaat hag o tisaotran) ar panellou. Kondaonet int bet da baen un taol-kastiz a 2.000 lur pep hini anezho.

Tri Breizhad all az zo bet kondaonet evit an hevelep abeg : Hervé ar Beg ha Mikaël Corlay, eus Gwengamp, ha Yann Henry, eus Ar Roc'h. Tamallet a zo dezho ivez bean livet panellou-hent. Rediet int da chom en o c'horn-bro ha da baen ur million a daol-kastiz pep hini. Met ar pezh a zo souezhus hag ankenius, ne seblant ar barnerezh (ar justis mar kirit) kaout prouenn ebet a-enep dezho. Klask a ra trabas outo dre m'o deus kemeret perzh en ur vanifestadeg e Montroulez evit « Stourm ar Brezhoneg » ha dre ma'z'int tud anavezet evit o mennoziou politikel. Unan anezho, Mikaël Corlay, en deus skrivet er c'hazetennou, en un doare kalonek ha dichek a-walc'h, e nac'he a-grenn paeen seurt taolkastiz o vezan ma oa tamallet evit e ideou ha n'eo ket evit e oberou.

Kaoc'h da Victor Hugo

Ma n'ouzoc'h ket c'hoazh ez eo 1985 bloavezh Victor Hugo neuze n'eus arvar ebet : bouzar oc'h deut da vezan. Rak a-hend-all n'eo ket posubl achap d'an « Hugo Circus ». Nag ur cholori !! Manifestadegoù ha lidou a bep seurt, abadennoù er radio, pennadoù er c'helaouennou, levrioù, « tee-shirtou » gant al lagan « Hugo c'est géant », hag all, hag all...

Souezhet e chomer avat dirak ur seurt trouz. Petra a c'hoarvez gant ministr sokialour ar C'hultur evit e lakaat da ganan gloar Totor war un ton ken bras ? N'eo ket diaes kavout ur respont : arouez ar c'healiad* gall eo Victor Hugo, mat da unanin an tu kleiz hag an tu dehou en hevelep azaouez.

Ni avat ne gemerimp ket perzh er genun-vaniezh-se. Derc'hel a reomp sonj deus pajennou leun a fae ar skrivagner diwar-benn ar Vretoned hag o yezh : « Komz a reont ur yezh maro, ar pezh a lak o spered da chom en ur bez ». Prederioù ken don all en deus estaolet en e bennadoù a-zivout aloubidigezh Bro Aljeria : « Ar sevenadurezh an hini eo a gerzh ouzh ar varbarelezh. Ur bobl sklerijennet eo a ya da gaout ur bobl eus an noz. Gresianed ar bed omp ; deomp-ni eo da sklerijennan ar bed. « Setu aze boued spered dispar evit jakobined ha trevadennerien a bep tu, neketa ?

Ha klotañ a ra mennoziou a seurt-se gant re ar pennou bras sokialour ? Souezh ebet neuze da welout anezho teurel d'ar blotou o danvez lezenn war yezhou pobloù Bro C'hall, e-keit ha m'eman an Aotrou Chevenement o fardan ur skol nevez giz « retro » a laouenn kalon an holl gilstourmerien...

Ha lezel a raomp 1985 dont da vezan bloavezh ar speredou strizh ?

* Kealiad = ideologiezh

Hervé THOMAS

Internationale socialiste ou Internationale policière ?

« Les coopératives basques servent à blanchir l'argent d'ETA » titrait l'été dernier Elisabeth Schemls dans « Le Nouvel Observateur ». La journaliste parisienne avait passé un jour et demi en Pays Basque Nord et en rapportait cette information plutôt... brûlante puisque, quelques jours après et comme par hasard, ces coopératives brûlaient. Et ce n'était pas un court-circuit, mais une action savamment programmée dans le cadre de la lutte tous azimuts du gouvernement de Madrid contre les nationalistes basques, quels qu'ils soient.

Que la fausse nouvelle qui préparait le terrain psychologique aux saboteurs ait été émise par une publication de gauche n'est pas non plus due au hasard : depuis l'arrivée du PSOE aux affaires dans l'Etat espagnol, la presse proche des socialistes français a brusquement changé de ton. Ainsi du « Monde » qui n'hésite plus à parler de « terroristes » pour les combattants d'ETA, faisait un amalgame facile avec les Brigades Rouges et autres Action Directe ; ainsi de Serge July qui signe un excellent éditorial dans « Libération » le lendemain de l'extradition par Paris de 4 militants d'ETA. Que ne l'a-t-il fait la veille ?

Elu municipal de Vitria et député régional d'Herri Batasuna (coalition indépendante proche de l'ETA), Xavier Barreno était ces jours derniers en Bretagne à la demande de l'UDB. Notre parti a émis des réserves, et les maintient, sur la voie de libération nationale par Herri Batasuna ; cela ne l'empêche pas de dénoncer la « sale guerre » à laquelle se livrent aujourd'hui Paris et Madrid contre un peuple qui s'est régulièrement reconnu dans les différentes organisations nationales basques (fortes de 70 % des voix à toutes les élections) et qui a repoussé la Constitution espagnole qu'on entend aujourd'hui lui imposer par la violence au nom de la « démocratie retrouvée ».

La stratégie de Madrid

Un impressionnant arsenal de lois répressives permet de couvrir tous les excès policiers en Euskadi Sud. Depuis la loi anti-terroristes de 1979, tout prévenu peut rester pendant dix jours dans un commissariat, sans contact avec sa famille ou ses avocats : cette loi est directement responsable des 35.000 cas de torture enregistrés depuis 1981. De plus, le procureur du roi peut ordonner le maintien en prison malgré l'avis contraire du juge. Arbitraire et prime aux « interrogatoires musclés » donc. En 1982, une nouvelle loi frappe la presse basque qui dispose d'un quotidien (EGIN) et de plusieurs hebdomadaires : parler de l'ETA c'est faire l'apologie du « terrorisme ». Instauration de la censure donc. Enfin, en 1984, une loi stipule qu'on peut être arrêté simplement parce que l'on connaît



Evocation basque des prisons de haute sécurité du gouvernement « socialiste » espagnol.

des « terroristes » : parents, amis, relations de travail, simples noms trouvés sur un agenda, le cercle des « terroristes » s'élargit de façon exponentielle.

Cet arsenal répressif est mis en œuvre par la Garde Civile (il faut savoir qu'un garde double pratiquement son salaire s'il est en poste en Euskadi, les primes de risque pouvant atteindre 7.000 pesetas), la police secrète et même la police autonome basque qui fait des complexes et demande à lutter contre ETA alors que ETA ne l'a jamais attaquée – selon la Constitution, tout ses chefs sont des officiers de l'armée espagnole, ceci expliquant en partie cela. Xavier Barreno a une image frappante pour synthétiser la réalité policière en Euskadi : « Imaginez, dit-il, une France libérée de l'occupant nazi en 1945, dans laquelle pourtant la milice collaborationniste continuerait à faire la police ». Imaginons, en effet ! Les séides de Darnand et de Laval trônant toujours dans des commissariats aux murs desquels serait accroché le portrait du Maréchal Pétain, alors que De Gaulle occuperait l'Elysée... Et pourtant Franco

trône toujours dans les commissariats dans les prisons madrilènes : dans celles d'Alcala et d'Herrera, prisons spéciales anti-basques, tout est fait pour briser psychologiquement les détenus par les coups, les cachots d'isolement capitonnés, les brimades, les chants fascistes diffusés dans les cellules à n'importe quelle heure de la nuit ou du jour, les injures, etc. Même leur localisation relève d'un plan d'action psychologique : situées dans de véritables déserts, les détenus ne peuvent même pas apercevoir de leur fenêtre un arbre, ce qui accroît leur sensation d'isolement, leur impression d'être abandonné et oublié par tout le monde. Xavier Barreno, qui a pu visiter Alcala il y a quelques jours pour rendre visite à une délégation d'élus de Vitoria à un citoyen de cette ville qui y est enfermé, se souvient de la fouille : le détecteur de métaux a réagi au paquet de cigarettes qu'il portait sur lui... tous les fumeurs connaissent ce mince papier d'aluminium qui protège le tabac, glissé sous le papier d'emballage.

La venue aux affaires de Felipe Gonzalez et du PSOE a encore aggravé les choses. Gonzalez ne peut, ni ne veut sans doute, réformer l'armée espagnole, héritière des traditions franquistes et officiellement garante de la nouvelle constitution « démocratique ». Ecraser l'ETA, réduire le champs des pouvoirs du gouvernement autonome, noyer le particularisme basque dans l'ensemble des « contre-autonomies » régionales (des contre-autonomies comme il y a des contre-feux) restent les objectifs prioritaires de Madrid. La nouveauté viendrait plutôt de Paris : sous des prétextes juridiques douteux, Mitterrand renforce la coopération entre les deux polices au risque de plonger le Pays Basque Nord dans la tourmente. En refusant de reconnaître l'euskana comme langue d'enseignement et de créer un département basque (pourtant l'une des 110 propositions du candidat socialiste en 1981), les gouvernements Mauroy et Fabius se sont coupés des « abertzale » (nationalistes) qui avaient fait pour la plupart campagne pour eux en 81. Cet inflexionnement n'est pas sans danger pour l'Etat français comme le montre le récent développement des attentats d'Iparetarak (« ceux du Nord ») et l'exaspération générale durant

une politique juridico-policière qui fait trop ouvertement deux poids, deux mesures entre les Basques... et les autres (cf. encadré : « Une cache d'armes qui pose quelques questions »).

Le plan ZEN

Profitant de ce contexte favorable, Madrid a mis sur pied un plan global de lutte anti-ETA : sa lecture permet de comprendre beaucoup de choses récemment advenues en Euskadi Sud et par-delà la frontière des Pyrénées.

Le plan ZEN (parfaite réplique des manuels de la C.I.A.), avec son développement bien programmé, comme indiqué dans son préambule même, a été approuvé en mars 1983, sa mise en œuvre datant d'octobre 1983 avec le début des attentats du GAL (enlèvement de Joxi Zabala et de Joxean Lasa), et s'est vu accentué en 1984 avec :

- attentats du GAL se soldant par 11 assassinats (Plan ZEN. Préambule : « Menner les missions générales des Corps de Sécurité de l'Etat dans la Zone Spéciale, en parallèle avec les missions spécifiques destinées à maîtriser la situation »),

- manifestations réprimées avec dureté,

- intoxication par les médias (Plan ZEN - chap. IV-2.5 : « Actions par l'intermédiaire des médias consistant à diffuser de fausses nouvelles et à employer une sémantique qui ne favorise pas le groupe « terroriste »),

- décorations remises à des gardes civils poursuivis en justice pour tortures (Plan ZEN - chap. IV-2.3.1.3 : « Les interrogatoires sont un des procédés les plus rentables pour obtenir de l'information »),

- mise en valeur de l'image des collaborateurs et repentis (Plan ZEN - chap. III-1.3),

- diffusion de l'image du jeune qui tombe facilement dans l'illégalité du fait de son âge (Plan ZEN - chap. IV-2.2 : « Une partie de la population autochtone jeune appuie directement ou indirectement leurs actions et se montre favorable à « l'indépendance »).

Le « milieu » toulousain, et bordelais, a fourni les hommes de main du GAL (Groupe Anti-terroriste de Libération), directement payés et équipés par Madrid : armes, caches, photos de « cibles » à abattre fournies par la police franquiste (et dans un cas au moins provenant de la sous-préfecture de Bayonne). Les anciens de l'OAS-action ont aussi pu reprendre du service à l'occasion. La fourniture de drogues à certains jeunes par la Garde Civile peut lui procurer des informations à bon compte tout en confortant le dernier point du plan ZEN. En somme, la police de Gonzalez fait des progrès, en s'inspirant de certains modèles étrangers et d'abord de celui des Britanniques en Irlande du Nord... Il est d'ailleurs vrai, comme l'a dit Felipe Gonzalez devant le Parlement Européen de

Strasbourg, qu'on ne torture plus dans l'Etat espagnol : il faudrait porter plainte à la Garde Civile, c'est-à-dire devant les tortionnaires eux-mêmes...

Les réfugiés entre deux feux

Ils sont actuellement plus de 700 à attendre sur des sables mouvants et dans le flou juridique le plus total. En 1979, Giscard d'Estaing avait supprimé le statut de réfugiés politiques pour les ressortissants de l'Etat espagnol, vu le « retour à la démocratie » dans l'ère post-franquiste. Depuis lors, les réfugiés doivent se contenter d'un récépissé de carte de séjour sur lequel il est mentionné qu'ils ont fait une demande de statut politique. En théorie, cette demande peut aboutir s'ils peuvent faire la preuve que leur sécurité personnelle et leur liberté seraient gravement menacées en cas de retour dans leur pays d'origine. Mais on connaît les lenteurs de l'administration française et l'engagement des tribunaux...

En attendant, ils survivent dans un état de précarité juridique qui les expose sans défense à l'arbitraire préfectoral et gouvernemental. Lors des récents attentats du GAL, le préfet des Pyrénées-Atlantiques prit 25 mesures d'éloignement contre des réfugiés, assignés à séjourner dans des départements lointains : 19 ont fait appel de cette décision, et le tribunal de Pau a reconnu le bien-fondé de 16 de ces 19 recours. Mais il s'écoule nécessairement plusieurs mois entre le dépôt du recours (qui n'est pas suspensif) et la décision de justice : le temps de perdre son emploi... Bien pratique ce décret de 1944 sur les mesures d'éloignement pour éviter que « l'ordre public ne soit troublé » : il permet des assignations à résidence dans des secteurs où les réfugiés seront complètement isolés dans une population indifférente (à l'inverse, la Bretagne qui avait recueilli 6 réfugiés, a été déclarée zone interdite pour 12 autres. Même la Loire-Atlantique leur est interdite... curieux, non ?

Le droit d'asile, pourtant mentionné dans le préambule de la Constitution de 1958 et par la Convention de Genève, a été foulé au pied par Mitterrand : trois extraditions en septembre 84, quatre expulsions vers des pays tiers. La procédure judiciaire a été respectée sans doute, à ceci près (et c'est énorme !) que ses bases en étaient faussées d'avance puisque les « preuves » avaient été obtenues en Espagne par la torture... Depuis lors, l'un des expulsés (au Togo) a obtenu de la Commission de Recours un statut de réfugié : il avait été trois fois arrêté et torturé en Euskadi Sud ! Mais la procédure juridique a pris en tout 3 ans et 7 mois d'appels en recours devant diverses juridictions !

J.C. CASSARD

TRANSPORTS AERIENS

(Suite de la page 11)

influence partielle sur les destinations bretonnes, ne doit en aucun cas conduire à sous-estimer les besoins de desserte aérienne de la région. Dans tous les cas, l'expérience montre que les moyens de transport moderne cohabitent tout en progressant : aussi bien la circulation routière sur les grands axes que le trafic ferroviaire-voyageurs, que le transport aérien intérieur.

Rennes qui a dépassé les 100.000 passagers va devoir supporter la concurrence du TGV. Ce ne sera pas aussi spectaculaire que sur Paris-Lyon pour des raisons d'aménagement de la voie ferrée. Le TGV ne fera gagner qu'une heure sur le temps de trajet actuel. Remarquons encore que le train dépose l'usager au cœur de Paris et que quand on prend l'avion on doit arriver obligatoirement, à l'aéroport, 20 mn avant l'heure de départ. Mais l'avion continuera tout de même d'être le plus rapide. Le TGV n'offre donc que peu d'intérêt pour les Rennais ou les Nantais pressés. Pour le reste des Bretons il offre encore moins d'intérêt.

La complémentarité entre le train et l'avion intervient pour les déplacements interrégions ou au-delà. Elle se place au niveau de la rapidité et du coût du transport. L'avion intéresse presque essentiellement les trajets professionnels. Etant donné le temps gagné, une entreprise si elle tient compte du salaire horaire de ses ingénieurs et techniciens a tout intérêt à leur faire prendre l'avion.

Les CCI ont la charge des infrastructures

Pour des raisons historiques, les Chambres de commerce et d'industrie ont, dans le cadre de leur mission de promotion économique, assumé le développement du transport aérien, comme elles avaient agi par ailleurs au niveau des ports pour le commerce maritime.

Actuellement toutes les installations aéroportuaires en Bretagne sont gérées par les CCI aux termes d'un cahier des charges signé avec les pouvoirs publics. La seule exception est l'aéroport de Lannion géré par un syndicat intercommunal.

Tout ce qui concerne la navigation aérienne : météorologie, installations radio, éclairage, sécurité..., la charge en revient en principe à l'Etat, c'est-à-dire au secrétariat général à l'aviation civile, relevant du ministère des Transports.

Tous les aéroports bretons connaissent depuis de nombreuses années des déficits d'exploitation. Ces déficits ont été admis au début, considérant qu'il s'agissait là de charges anticipatrices de développement. Mais au fil des années et malgré un développement régulier du trafic, non seulement ces déficits n'ont pas disparu, mais ils ont augmenté. Une grande partie du déficit s'explique par le fait que les compagnies aériennes ne paient pas en redevances aéroportuaires ce qui conviendrait.

Jakez Gicquel

NANTES :

Développer la brasserie et non la fermer

Nous avons évoqué à plusieurs reprises, en particulier dans le P.B. de février, le combat des salariés de la SEB pour conserver leur emploi et défendre un outil de travail moderne. Nous publions ci-dessous un texte de la CFDT (syndicat transformation agro-alimentaire, section SEB), où l'on notera avec intérêt le projet de développement des activités au niveau breton et impliquant le maintien de l'usine de Nantes, que le PDG Riboud veut fermer.

« Possibilités des fabrications de la société européenne des brasseries dans l'Ouest de la France.

Le projet du plan de redressement de la SEB prévoit pour l'usine de Rennes, un plan de charge annuel de 600.000 hectolitres. Ce plan de charge obligerait cette usine à travailler pratiquement en permanence en trois équipes de huit heures par jour, et vraisemblablement en période de pointe, à travailler en fin de semaine. Ceci au détriment des conditions de travail, de vie familiale, de l'environnement de l'usine, de l'embauche nécessaire de personnel à contrat à durée déterminée et au détriment du prix de revient.

Malgré cette nouvelle organisation du travail, l'usine de Rennes ne pourrait couvrir que 53 % du marché régional, ce qui implique d'importer dans la région toute la gamme des bières en fûts pour les tirages pression, la très grande majorité des bières en emballage perdu, toutes les bières haut de gamme ou spécial, de sous-traiter l'ensemble des boissons gazeuses (limonades-sodas). Cette politique a déjà été pratiquée lors de la fermeture de l'usine de Brest.

Enfin on peut se poser la question si l'usine de Rennes sera en mesure d'approvisionner la région en bière de table grand contenant.

La fermeture de l'usine de Nantes, c'est pour la SEB, l'augmentation des coûts de transport, des surcharges salariales au travail en équipe, aux majorations pour heures de nuits, récupérations et paniers, etc...

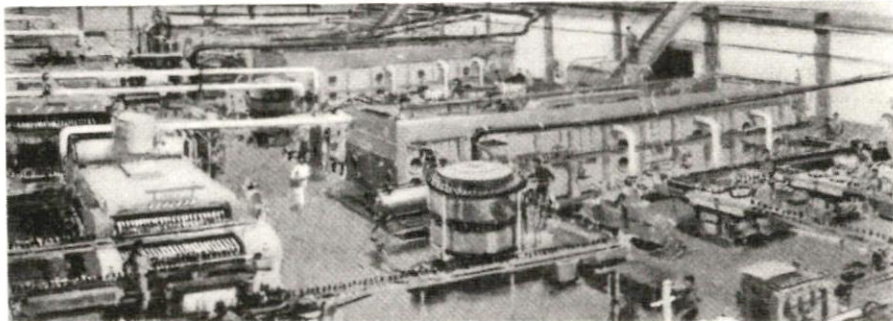
Appel

L'expérience nous a montré qu'à certaines occasions le régime sud-africain ne restait pas insensible aux pressions de l'opinion internationale.

Pour obtenir la grâce des deux militants de l'ANC condamnés à mort le 26 février 1985 et la libération des 14 dirigeants du Front Démocratique (UDF) en procès depuis le 29 mars, écrivez à :

M. P. W. Botha, président de la République, Union Buildings, Prétoria, Afrique du Sud.

Avec copie à : Ambassade d'Afrique du Sud, 59 quai d'Orsay, 75007 Paris, et Mouvement anti-apartheid, 46 rue de Vaugirard, 75006 Paris.



Vue partielle de l'atelier d'embouteillage (Photo Beuchet-Nantes).

Une simple approche de l'ensemble du surcroît financier consécutif à la fermeture de l'usine de Nantes et au transfert de production fait apparaître une augmentation importante des prix à l'hl de bière de Rennes rendu chez le client. Ceci sans tenir compte des difficultés de dégagement de l'usine de Rennes pour les départs produits finis et les arrivées d'emballages vides et de matière première.

L'usine de Nantes en fonctionnement, c'est la possibilité de couvrir la grande majorité du marché de la SEB dans l'Ouest de la France. C'est la certitude de l'approvisionnement en fûts de 30 à 50 litres de bière pour les tirages pression de l'Ouest. C'est la fabrication des boissons gazeuses pour la région. C'est l'assurance de l'approvisionnement en période de canicule des boissons en litre 0,25l consigné, 0,25l perdu pour la région.

Le maintien de l'usine de Nantes, c'est la continuité d'une tradition brassicole à Nantes. La brasserie nantaise étant d'autre part la seule subsistant dans la région des Pays-de-Loire (1).

C'est à l'usine de Nantes que la société a mis au point des innovations telles : la fabrication rapide, la bière concentrée, l'automatisme des caves canetterie, le chargement global et des produits haut de gamme comme la spéciale Meuse ou le Vivor.

L'usine de Nantes, c'est la possibilité pour la société de conditionner ses produits en boîtes métalliques, conditionnement qui est actuellement effectué à la concurrence.

L'usine de Nantes offre à la société la possibilité de fabriquer et de lancer sur le marché des bières de haut de gamme qui actuellement sont dans leur très grande majorité importées de l'étranger.

(1) NDLR : région de programme.

C'HOUEZ ER BEUZ

Ecole de musique intercommunale

Fête du Printemps de Châteauneuf

Dimanche 7 avril :

Spectacle pour enfants : 15 h, Patrick Ewen, contes ; 16 h, Théâtre de l'Eclair, marionnettes ; 17 h, bal pour enfants.

Animation : 15 h, Jean Kergrist, clown ; L'Hilare Carhaisienne, fanfare.

Concert-bal : 21 h, New Charleston

Band ; 22 h 30, Dyna Groupe, musique antillaise ; 0 h 30, Friandise, rock.

Fest deiz-fest noz : 15 h à 2 h, Diaouled ar Menez à Skolvan, nombreux chanteurs et sonneurs.

Entrée (toute la journée), 35 F. Unique spectacle enfant, 25 F. Enfants, gratuit.

COURRIER DES LECTEURS

Télé = indignation

Je voudrais vous faire part de mon indignation face à la manière dont FR3 Bretagne a traité l'U.D.B. dans la campagne des cantonales. Les différentes émissions présentant un certain nombre de cantons d'une manière partielle et partielle, n'ont donné la parole qu'aux représentants des grands partis, laissant systématiquement les autres dans l'ombre. N'est-ce pas là une manière de prendre politiquement position en désignant aux électeurs les candidats qui méritent leurs suffrages et ceux qui sont à éliminer ? Le choix des images illustrant le reportage sur l'U.D.B. le vendredi 8 mars n'était sans doute pas innocent lui non plus. Rien d'étonnant quand on sait que M. Duclos, militant du P.S. et anti-autonomiste primaire, était chargé de ce reportage. Mais de telles attitudes nous conduisent à nous interroger sur l'objectivité et l'honnêteté des journalistes de FR3 qui ont bel et bien failli à leur tâche d'informateurs. Le service public de l'audiovisuel ne devrait-il pas être le garant de la démocratie en permettant à toutes les thèses en présence de s'exprimer ? Aux électeurs de juger ensuite par eux-mêmes et en toute connaissance de cause. En France, où on se vante d'être démocrate, il semble qu'en fait seul un petit nombre bénéficie du droit à se faire entendre.

H. THOMAS (Trégor).

U.R.B. = pas d'accord !

Je ne suis pas tout à fait d'accord avec l'article de Yann Fievet concernant l'U.R.B. Nous n'avons pas à renier ceux qui en 1905 se mettaient en marge de la sacro sainte unité française. Certes, il y avait des nobles, des prêtres, et pas beaucoup de paysans et d'ouvriers. (...)

En 1905, qui savait écrire, lire, en un mot qui était capable de prendre conscience du problème breton ? Tenant de la vieille droite ? Mais la gauche de l'époque versait-elle une larme sur le breton en tant que tel ? C'est quand même ses pères qui ont « pacifié » l'Ouest. Il faut sortir de ce manichéisme irritant et comparer ce qui est comparable. Au risque de faire hurler certains, je persiste à croire que le mouvement breton a une assise issue de cette époque. A gauche, les idées ont grandement évolué. Le jacobinisme toujours vaillant certes, prend de rudes coups et plus personne, ouvertement à gauche, ne le revendique. Ce n'est pas vieux.

Il n'est pas question de confondre U.R.B. et U.D.B. Autres temps, autres mœurs, mais cessons de cracher sur ceux qui ont fait notre histoire et sur ceux qui ont sans doute été les détonateurs du mouvement nationaliste breton. Ciel ! On va me dire que je confonds F.L.B. et U.D.B.

J.C. G., Guingamp

SAINT-BRIEUC (8 - 9 juin) FETE DU PEUPLE BRETON

Le programme

(plus de détails le mois prochain...)

Bien qu'il ne soit pas définitivement arrêté, voici le programme de la fête du Peuple Breton (Gouel Pobl Vreizh) :

Samedi 8 juin : 15 h, ouverture.

15 h 30, Kornog (folk breton).

17 h, Gilles Servat.

19 h, le groupe rock « Friandises » (rock des années soixante, dans la bonne humeur).

21 h, Bolivia Manta, musique traditionnelle des Andes (Pérou, Bolivie, Equateur).

23 h, super fest noz avec Joli Monde, Amzer zo, Baron et Anneix et de nombreux chanteurs et sonneurs.

Dimanche 9 juin :

14 h 30, Victor Racoin (rock, beguine et humour).

15 h 30, Kelly Family, et bien sûr, Jean Kergrist en clown Cocogéma.

16 h 30, Tokoto Ashenty (chants et musique moderne du Cameroun).

18 h, Norman Stansall, l'ancien guitariste de Simon et Garfunkel, dans un répertoire original, avec un style proche de celui de Dylan ou Donovan.

19 h, Véronique Ionatos, chanteuse grecque.

21 h, Claude Nougaro et son trio de jazz.

Bien sûr, jeux, restauration sur place, animation pour enfants, exposition d'artisans. Possibilité d'utiliser le camping municipal gratuit sur place.

Entrée : 50 F la vignette achetée en avance pour deux jours (mise en vente le 2 mai).

Réservez votre week-end, vous ne le regretterez pas...

BERRIEN

Stage interceltique de lutte bretonne

Depuis 1981, la Fédération de Gouren (Falsab) entretenait des relations avec les pays « celtiques » dans le but de promouvoir le Gouren (la lutte bretonne) et de voir renaître un style « celtique » qui pourrait s'étendre partout dans le monde.

Dans le passé, des échanges avaient déjà été faits avec le Pays de Galles en 1969, 70, 71, au cours de stages de jeunes pour la langue galloise. Des mini-championnats interceltiques existent également depuis 1928 avec le « Cornwall ».

L'ambition est maintenant plus grande, et depuis un an environ, le projet se précise

par l'idée qui avait été lancée en mai 84 d'organiser un stage international qui serait fait dans un premier temps avec les délégations sportives des pays celtiques.

Ce stage aura lieu à Ti Ar Gouren, centre de stage pour le Gouren, réalisé avec l'aide du Parc naturel régional d'Armorique. Une vingtaine de lutteurs de la fédération de Gouren accompagneront également nos amis sportifs étrangers dans cette semaine de stage qui se terminera par une compétition amicale le samedi 13 avril, puis par une réception officielle avec les élus.

AN DIV STAL PENNAN ER VRO!

AR BED KELTIEK



2 str. ar Roue Gallon
KEMPER (95.42.82)



Plasenn Guerin
BREST (44.05.38)

EVIT HO LEVRIOU - PLADENNOU - PEZHIOU ARZ KELTIEK

Jacobinisme, quand tu nous tiens...

• Cyclisme

La Principauté de Monaco voulait créer une fédération monégasque de cyclisme, indépendante de celle de France. On a donc voté au sein de la Fédération internationale de cyclisme. Quelle est, pensez-vous, la fédération qui a opposé un veto ? La France bien sûr ! Des fois que Fignon ou le petit Bernard aient l'idée sacrilège de courir sous les couleurs autres que françaises, il vaut mieux prévenir que guérir !

Cyclisme toujours, le Tour de Bretagne, qui se court dans notre pays en mars, devait recevoir une équipe de chômeurs (coureurs pro) car dans cette profession où beaucoup sont smicards, le chômage sévit. Niet !

Interdiction de courir sous cette étiquette ! Comme cela ils pourront plus facilement trouver du travail. L'an passé, l'un d'entre eux avait failli gagner ! Cela fait désordre.

• Motocyclisme

Chaque année, la Fédération internationale de moto organise un grand rassemblement dans un pays d'Europe. L'an passé, c'était la Suède.

Lors du traditionnel défilé de clôture, chaque délégation défile derrière ses couleurs nationales. Or, les Bretons du club de Rennes (premier club français (sic !)) ont pour la plupart refusé de se ranger sous les trois couleurs que vous connaissez bien. Scandale, ils ont sorti un gwenn ha du !!! Je vous cite à présent l'article du plumeur qui relate l'affaire. « Un petit incident au départ (du défilé) montre l'esprit de ségrégation de certains Bretons. Le club de Rennes qui était le premier des clubs français et qui doit conduire les Français, place en tête un immense drapeau breton. Les autres clubs demandent de le remplacer par nos couleurs nationales. Une altercation s'ensuit, heureusement vite calmée... Lors de la distribution des prix, on joue la Marseillaise. Nous avons été les seuls à reprendre en chœur notre hymne national ». Fin de citation !!!

Nota : Nous avons été un certain nombre de motards de Bretagne à écrire au journal « Le Monde de la Moto » pour protester en vertu du fait qu'un droit de réponse se révélait nécessaire. Rien, le journal ne fait pas de politique !

Jean-Claude GIMET

• Football

Jusqu'au début des années 60, une équipe de Bretagne, rassemblant les meilleurs joueurs amateurs des 5 départements bretons, affrontait d'autres sélections « régionales ». Il y eut même un

match Bretagne-Algérie à Saint-Brieuc. Depuis, quelques matchs concernent une soi-disant « équipe de l'Ouest » avec la Mayenne et sans la Loire-Atlantique. Et le moins qu'on puisse dire est qu'ils ne soulèvent pas les foules. Depuis deux ans, une association, Araok Vreizh s'est constituée à Châteaubriant (centre Kastell Uhel, rue du Prieuré de Béré, 44110) pour promouvoir une équipe de Bretagne professionnelle susceptible de participer, de temps à autre, à des rencontres internationales, comme le font, dans le Royaume-Uni, le Pays de Galles et l'Ecosse. Elle édite un journal Eskalibor, « magazine trimestriel du football celtique » (10 F par an). Plusieurs clubs consultés ont donné leur accord de principe. La date du 1^{er} mai, à Lorient, est proposée pour un match Bretagne-Islande. Mais il faut l'accord de la Fédération Française de Football (FFF), par laquelle doit passer la convocation des joueurs bretons opérant dans les différents clubs de l'Hexagone. L'association envisage aussi un tournoi interceltique, et l'idée semble rencontrer un certain écho Outre-Manche. Mais la France n'est pas un Etat comme les autres et l'entreprise, pour intéressante qu'elle soit, risque de se heurter au quadrillage bureaucratique. On lira ci-dessous la lettre adressée à la FFF par l'association.

Monsieur le Président,

Grâce au rédacteur en chef de notre magazine **ESKALIBOR** : Fanch GUINNE, nous venons d'avoir une série de contacts avec différentes fédérations celtiques bien sûr - mais également européennes.

Le dernier en date est en rapport avec un appel téléphonique du secrétaire de la fédération d'ISLANDE, lequel nous propose une rencontre amicale : BRETAGNE-ISLANDE.

En effet, l'équipe nationale islandaise va effectuer une tournée du 27 avril au 2 mai prochain sur le Continent et notamment au LUXEMBOURG.

Or, le 2 mai, l'équipe de France sera en Bulgarie. Il n'y aura donc pas de match de championnat entre le 23 avril et le 7 mai. Si bien que les joueurs non sélectionnés pour Sofia seront disponibles.

Ne serait-il pas possible d'inviter une quinzaine de Bretons (confère liste au verso) pour rencontrer l'ISLANDE à cette époque ?

A tout hasard, nous vous suggérons la date du 1^{er} mai et le stade du Moustoir à Lorient comme cadre de cette rencontre amicale, laquelle ne fera aucun tort à l'équipe de France, bien au contraire.

Dans l'attente d'une réponse que nous espérons positive, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de nos sentiments Celtiques et Sportifs les meilleurs.

Pour le beau football Le « Contre-pied » reparaît !

Nous avons parlé, depuis longtemps, dans ces colonnes, du mouvement « Football-progrès », puis de son successeur, l'association « Le Football, la Vie », qui œuvre pour la promotion d'un football véritablement sportif, c'est-à-dire plaisant et sans agressivité. La revue « Le contre-pied » avait connu des difficultés financières et de distribution. Elle reparaît désormais sous la forme d'un beau cahier trimestriel (prix, 30 F, abonnement 100 F), avec des buts identiques. Le cahier numéro 1 développe le sujet « football et médias » : la plupart des journaux, revues, les principaux commentateurs de la radio et de télé ne font aucun reproche marqué

**LE
CONTRE
PIED**

NOUVELLE FORMULE - TRIMESTRIEL N° 1



FOOTBALL ET MEDIAS

au football moderne, dans lequel seul compte le résultat, où l'antijeu et la brutalité servent d'argument de poids sans qu'ils soient sévèrement réprimés, et où le chauvinisme exacerbé se développe, en Europe et ailleurs. Pas d'analyse critique, pas de liberté de jugement, pas d'enquête approfondie sur les liens entre football et argent.

L'Equipe, France-football, But, Onze, Mondial et autres football sélection sont analysés de manière vivante, Jacques Vendroux, de France-Inter, subit une interview révélatrice de l'état d'esprit ambiant. Le groupe de bénévoles de la région de Lamballe-Saint-Brieuc s'est étoffé de correspondants hexagonaux. Est-ce la raison pour laquelle il a négligé de nous faire l'analyse des pages sportives du *Télégramme* et *Ouest-France*. Dans ce dernier, nous avons nous-mêmes décelé, sur certaines signatures, une réelle indépendance de jugement et un humour qui est le début de la lucidité. Beaucoup de photos et de caricatures rendent la lecture attrayante. Bonne chance au « Contre-pied », nouvelle formule...

J.J.M.

EVIT HO LUNEDOU

Guezille OPTIC 2000

23 rue Général Lambert
29270 CARHAIX

Tél. : (98) 93.06.60

Des lutteurs bretons interdits de Bretagne

ou l'histoire d'une occasion historique manquée

La lutte bretonne ou gouren en langue bretonne vogue depuis de longues années sur des eaux troubles. Le calme semblait être revenu voici 5 ans environ lorsque les 2 fédérations qui pratiquaient ce beau sport, la FALSAB (Fédération des amis des luttes et des sports athlétiques bretons) et BAG (Bodadeg ar gourennerien) avaient décidé d'unir leurs destinées.

Le mariage s'était fait à Clédén-Poher en 1980, dans l'enthousiasme et l'unanimité. Il en sortait la Fédération de Gouren pour la gestion de la lutte bretonne, la Fédération nationale des sports athlétiques bretons (FNSAB), avec comme chapeau sur ces 2 fédérations une confédération, la FALSAB, chargée de coordonner leur politique et leurs actions.

Demande d'habilitation

Tout était en place pour aller de l'avant et la Fédération de Gouren, forte de sa légitimité toute neuve, n'hésite pas à réclamer au ministère des Sports, l'habilitation, une décision qui lui reconnaît au plan sportif la pleine capacité pour gérer seule en France la lutte bretonne. Cette compétence était détenue jusqu'alors par la Fédération Française de Lutte (FFL) qui l'avait obtenue de manière abusive, en 1954, du ministre de l'Éducation nationale de l'époque. Les anciens de la FALSAB n'avaient jamais accepté cette décision. La tutelle de la FFL sur le sport « national » des Bretons était considérée par eux comme totalement illégitime. « La lutte bretonne appartient aux Bretons et doit être gérée par eux » disaient-ils. A cette position simple de principe s'ajoutaient des arguments de bon sens : la FFL ne connaît rien à la technique de la lutte bretonne, son domaine de compétence technique s'exerce sur la lutte gréco-romaine et libre, luttes olympiques. Elle ne comptait de plus aucun licencié breton (voir P.B. septembre 1984).

Crise

La première année de fonctionnement de la Fédération de Gouren voit un mouvement de contestation. La tradition était trahie ! Tel était en résumé la critique principale. Trop de jeunes, plus assez de prix, trop de règles sportives dans la pratique et le fonctionnement de la fédération, trop de breton dans les termes d'arbitrage, pas assez de tournois d'été... Bref, il fallait pour certains revenir aux règles anciennes de 1930 mises sur pied par le Dr Cotonnet père, fondateur de la FALSAB.

La contestation se radicalise et en 1982 est créée la FALSAB, Fédération des amis des luttes traditionnelles et des sports athlétiques bretons. La nouvelle dénomination contient tout le programme des promoteurs, imitant à une lettre près le sigle FALSAB ; ceux-ci ont pour ambi-

tion de pratiquer une lutte dite traditionnelle, la seule vraie selon eux, et de gérer aussi les jeux bretons. Le but avoué est donc de concurrencer et de supplanter dans tous les domaines la Fédération de Gouren, la FNSAB, et par là-même la FALSAB confédérale.

Une espoir d'autonomie réduit à néant

Durant ce temps, la Fédération de Gouren poursuivait démarches et formalités pour obtenir la reconnaissance sportive. La FFL à Paris fléchissait sous la pression et son président écrivait au ministère des Sports, en mai 1984 pour lui demander d'accorder à la Fédération de Gouren, l'habilitation qu'elle réclamait. Les lutteurs bretons méritaient, écrivait-il, « leur entière indépendance ».

La pièce se corse car sur les entrefaits, à la stupéfaction générale, on apprend que la FALSAB (traditionaliste) propose son adhésion à la FFL.

La direction parisienne de la FFL n'en croit pas ses yeux. La lutte bretonne lui échappait et elle voit comme par miracle des lutteurs bretons faire spontanément acte de soumission. Quelle aubaine ! Et d'un seul coup, plus de gentillesse, de compromis avec la Fédération de Gouren ! Il n'y aura plus désormais « officiellement » en France que les lutteurs bretons de son comité régional tout neuf.



Impérialisme sportif

Oubliées les promesses d'autonomie de la lutte bretonne ! L'heure est à la fermeté, à la mise au pas des lutteurs bretons récalcitrants de la Fédération de Gouren qui continuent à réclamer l'agrément sportif à défaut d'habilitation. Cet agrément est subordonné cependant à la conclusion d'une convention avec la FFL. Celle que propose ou plutôt impose cette dernière atteint véritablement des sommets dans le jacobinisme, l'impérialisme sportif.

Sans vergogne, la FFL et son comité régional exigent que la Fédération de Gouren s'interdise à l'avenir tout championnat de Bretagne et de département. Il exige aussi que toute rencontre interceltique recueille préalablement son aval. La « Fédération de Gouren » doit renoncer à ses règlements et à son identité. Il s'agit en un mot de mettre à genoux les lutteurs bretons indociles. Ils sont pourtant 5 fois plus nombreux que les autres mais, peu importe, Paris dicte sa loi !

Réactions

Alerté, le mouvement breton dans son ensemble se demande où vont les sports bretons et la lutte bretonne en particulier. Beaucoup n'ont pas voulu prendre parti au départ dans les différends, mais à présent ils s'interrogent sur les décisions prises par les dirigeants de la FALSAB devenus FFL. L'étonnement est de mise devant une adhésion qui va à l'encontre des positions de tous les anciens de la FALSAB tels le président Pierre Philippe, décédé voici près de 10 ans, l'ancien secrétaire général Albert Trévidic et bien d'autres. La tradition dont les dirigeants FALSAB se disent les défenseurs farouches semble bien mise à mal par l'acceptation d'une subordination à la FFL qui était de tout temps dénoncée par les anciens.

Incompréhension

Qui plus est, beaucoup ne comprennent pas la position anti-apartheid et anti-bretonne que la FFL manifeste à l'égard de la Fédération de Gouren. Beaucoup pensent que les orientations vont bien au-delà d'une simple divergence de vues mais traduisent des animosités de personnes et des questions de pouvoir.

Ils sont nombreux aussi à se demander pourquoi les « traditionalistes » ont fait scission alors qu'ils adoptent à présent les pratiques administratives et sportives qu'ils reprochaient auparavant à la Fédération de Gouren. Où est donc la différence ? se demandent certains.

En tout cas, l'intérêt de la lutte bretonne et de la Bretagne en général semble bien loin dans toute cette triste affaire. Une occasion unique d'obtenir l'autonomie de notre sport ancestral au sein du mouvement sportif français aura été ratée. Il faudra bien un jour situer les responsables de ce ratage.

On peut compter que les développements de ce dossier seront suivis avec attention par tous ceux qui s'intéressent à l'avenir des sports et jeux traditionnels de Bretagne.

Jean ROUDAUT

La population du Sud-Loire est d'origine bretonne

P. Manach approfondit ici les points évoqués dans le «Peuple Breton» de Février, preuves à l'appui...

HISTORIQUEMENT, le sud de la Loire (Vignoble et Pays de Retz) est partie intégrante de l'ancien Duché depuis le Traité d'Angers de 851. Mais quelle est l'origine de sa population ? Par ignorance, nombreux sont ceux qui n'osent pas se prononcer. Nous allons donc donner ici une réponse motivée et détruire certaines idées toutes faites et erronées.

I. VISION HABITUELLE

Chacun sait qu'après la chute de l'Empire Romain, les Bretons habitant l'île de Bretagne (la Grande-Bretagne actuelle) ont colonisé l'Armorique dépeuplée, y apportant en particulier leur langue : c'est ainsi que l'Armorique devint la Bretagne. On a cru et répété longtemps que ces Bretons, chassés par les invasions de Saxons, avaient débarqué à la pointe de l'Armorique, puis avaient progressé peu à peu vers l'est, jusqu'à franchir la Vilaine au IX^e siècle. Comme les noms de lieux bretons étaient moins nombreux à l'est de la Vilaine qu'à l'ouest, on en avait conclu un peu vite que ces Bretons étaient trop peu nombreux pour avoir pu imposer leur langue dans la partie orientale de la Bretagne, sauf quelques îlots de densité plus forte.

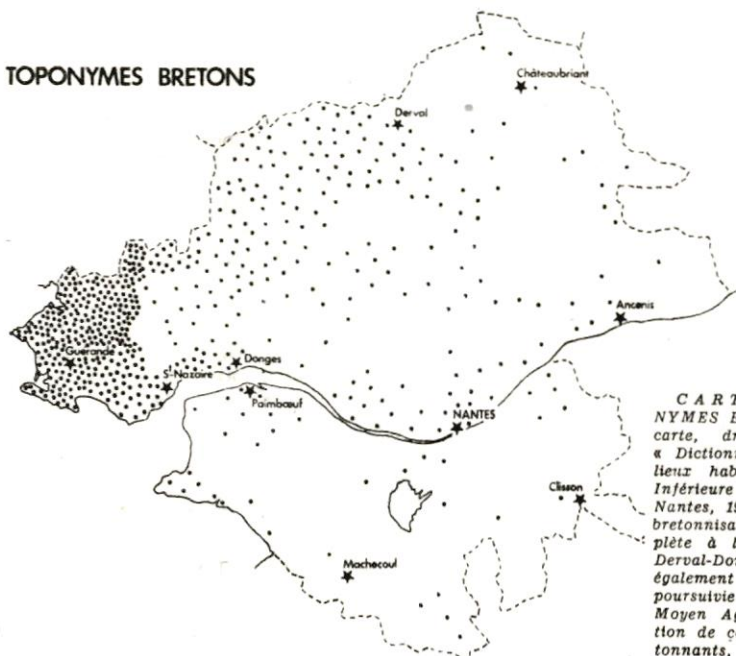
C'était une théorie qui paraissait simple mais n'était que simpliste, car elle est en contradiction avec les faits...

II. CONTRADICTIONS

Pourtant, si les Bretons n'avaient franchi la Vilaine qu'au IX^e siècle, les toponymes à l'est de ce fleuve devraient tous appartenir à la forme de la langue postérieure à cette époque. Or, on constate qu'ils appartiennent la plupart du temps au vieux breton, y compris dans des régions très éloignées de la Vilaine comme le Pays d'Ancenis, ou bien le sud de la Loire. Si les Bretons n'ont franchi la Vilaine qu'au IX^e siècle, comment expliquer par exemple que **Paimbœuf** fut fondé au V^e siècle, sous le nom breton de **Penbo**, c'est-à-dire en vieux breton « tête de vache », du fait de la forme de l'île de Loire qui lui servit de berceau ? Un château y exista longtemps qui portait le nom de **Penochen**, c'est-à-dire « Tête de bœuf ».

Comment expliquer qu'au V^e siècle toujours, **Pornic** fut fondé par un certain Gallon, au nom bien breton, fondateur

TOPONYMES BRETONS



CARTE DES TOPONYMES BRETONS. — Cette carte, dressée d'après le « Dictionnaire des noms de lieux habités de la Loire-Inférieure » par Léon Maître, Nantes, 1909, montre que la bretonnisation fut quasi complète à l'ouest d'une ligne Derval-Donges. Mais elle est également notable à l'est, poursuivie durant le haut Moyen Âge, par l'implantation de colons agricoles bretonnants, car la Bretagne d'alors ignorait le servage.

(D'après Y. Poupinot — le sentiment d'appartenance bretonne en Loire-Atlantique — Kendalc'h 1972).

aussi d'un évêché à Rezé, dont l'évêque en 504 se nomme **Astels** et est Breton ? Comment expliquer que **Gourmalon**, aujourd'hui quartier de Pornic, tire son nom de son premier seigneur, surnommé « sourcils bruns » : Gourmelon en vieux breton ? Comment expliquer la **Coran**, en Rezé, du vieux breton **Cobrant**, courant : secours, refuge, que l'on retrouve à La Montagne sous la forme de la Courante. Ou encore **Querquils**, en Vertou : le village de l'ermitage (en vieux breton). Quand on sait que les paroisses fondées par des Francs étaient désignées par le nom de **condita**, tandis que celles fondées par des Bretons l'étaient par le terme de **plebs**, on s'attend à trouver les plebs au nord de la Loire et à l'ouest, et les condita à l'est et au sud. Or, ce n'est pas vrai : Savenay et Couëron étaient des condita, tandis qu'Ancenis, Orvault ou Arthon en Retz étaient des plebs...

Comment expliquer encore qu'en 470 un certain **Riothim**, « Roi des Bretons de la Loire », lève une troupe de 12.000 soldats parmi les Bretons établis sur les rives de l'estuaire de la Loire ?

De tout cela, il ressort que le peuplement de l'Armorique ne s'est pas du tout effectué comme on l'a prétendu. On a confondu deux choses bien différentes : le peuplement et la formation de l'unité politique de la Bretagne.

III. PEUPLEMENT PAR LE SUD

Les Bretons insulaires n'ont donc pas commencé à coloniser l'Armorique par l'ouest ou le nord, mais bien par le sud, par l'embouchure de la Loire, qu'ils connaissaient bien et avec laquelle ils avaient depuis longtemps des relations commerciales et culturelles, dans le cadre de l'Empire Romain. Ils pénétrèrent

par la Loire, par l'Erdre, par la Sèvre, par le réseau du lac de Grand-Lieu, car il ne faut pas oublier qu'ils venaient par mer, sur des embarcations légères. Ils se répandirent donc, aussi bien au nord qu'au sud de la Loire.

Puis, les invasions saxonnes provoquèrent la fuite en Armorique de nombreux autres Bretons, mais ceux-là n'étaient plus des colons nombreux mais inorganisés, mais des réfugiés arrivant en « villages préfabriqués », avec leurs cadres. De là la différence entre les toponymes de l'ouest de la Bretagne, avec de nombreux plou, loc, lan et ceux de chez nous, plutôt descriptifs : koed, bre, dero...

Ces réfugiés, installés (souvent par la force) dans la partie occidentale, constituèrent rapidement de petits royaumes qui formèrent l'ébauche du futur Etat breton. Ce mouvement d'unification se propagea d'ouest en est, l'administration bretonne prenant peu à peu le pas sur l'administration franque : c'est ainsi que les Pays de Nantes et de Rennes furent intégrés au Traité d'Angers (851).

Bientôt, toutes les régions peuplées de Bretons allaient se trouver rassemblées dans le jeune Etat en formation, lorsque les invasions normandes remirent tout en question. On sait qu'Alain Barbetorte réussit à chasser les Normands en 936-938 et à récupérer tous les territoires officiellement bretons auparavant. De plus, il allait incorporer ce qui restait encore en dehors. La preuve en est qu'il signa avec Guillaume Tête d'Etaupe un traité garantissant pour frontière à la Bretagne une ligne englobant les Mauges (de nos jours en Maine-et-Loire), la région de Bressuire (dans les Deux-Sèvres), et toute la partie de l'actuelle Vendée à l'ouest et au nord du Lay, c'est-à-dire jusqu'à la Tranche-sur-Mer.

Ce traité sera renouvelé entre Guérech et Guillaume Fier-à-Bras, mais bientôt le Comté de Nantes étant tombé entre les mains d'enfants mineurs, les seigneurs de Thouars et Poitiers accaparent, les armes à la main, ce vaste territoire breton, ne laissant que le Pays de Retz et le Vignoble. La Chronique de Nantes, écrite au XI^e siècle par un moine franc (donc peu suspect de « nationalisme » breton) reconnaît que cette région au sud de la Loire est « envahie par les Poitevins », ce qui prouve bien qu'elle n'était pas poitevine, car on n'a encore jamais vu un peuple s'envahir lui-même !

Ce qu'on avait cru être une avancée de la population bretonne n'était en fait que la progression de l'administration bretonne parmi une population déjà bretonne, et la ligne correspondant à la limite de la langue bretonne au X^e siècle n'est pas son avancée maximale, mais la situation de son recul à cette époque : l'abondance des toponymes bretons à l'est de cette ligne serait autrement inexplicable. Il est vrai que les toponymes bretons du Pays de Retz, parfois déformés, le plus souvent en vieux breton, langue mal connue, ne sont pas évidents pour les non-spécialistes. De même, les

termes du parler local comportent plus d'une centaine de mots bretons, alors que la langue bretonne ne s'emploie plus au Pays de Retz depuis huit à dix siècles selon les régions !

Car c'est vrai : le Pays de Retz ne parle plus breton depuis longtemps. Mais que ses habitants n'en fassent pas un complexe ! Si l'ouest de la Bretagne a pu conserver cette richesse, n'est-ce pas parce que nos ancêtres à nous sont morts sous les murs de Machecoul et de Clisson pour défendre leur pays ?

Pierre MANAC'H

(Etude publiée d'abord par le *Courrier de l'Unité*).

Quelques toponymes du Sud-Loire

LE BIGNON : *Le Guénégaud* = gwengoad, bois blanc, bois sacré.

VERTOU : *Quénéheul* = cne'h (vieux breton), hauteur. *La Querroué* = ker c'hoed, la ville-en-bois. *Le Cloued* = kloued, barrière.

HAUTE ET BASSE GOULAIN : vx br. goalen, eaux stagnantes.

LE LOROUX-BOTTEREAU : *La Gauvellière* = govel, la forge. *Marguais* = meur gwel (belle vue).

ST-JULIEN DE CONCELLES : *Coudrouse* = koed rous, le bois roux, ou koed roz, le tertre boisé. *Le Cloux de la Couette* = kleuz koed, le fossé du bois.

BARBECHAT : *La Strée* = vx br. strat, creux. BOUGUENNAIS : *La Cadoire* = vx br. catu-uouret, secours au combat. *Galuheur* = golc'hoer, le lavoir.

ST-JEAN DE BOISEAU : *Les Gruches* = krug, monticule, tertre.

LE PELLERIN : autrefois *Pontello*, *Pentello* = Pen tellou, la pointe aux taxes. On y percevait en effet une taxe sur la pêche, Le Pellerin étant l'extrémité des eaux maritimes. *Ile Trévélec* devenue Ile Héret = Trev beleg, le village du prêtre.

PORT SAINT PERE : *La Bezitière* = vx br. besit, lieu planté de buis.

ST-PHILBERT DE GRANDLIEU : autrefois *Déas* = vx br. dias, lieu bas et humide. *La Grue* = krug, le tertre. *Le grain de gallerne* = Groan Gwalarn, la grève de nord-ouest.

REMOUILLE : *La Tinardière* autrefois, *La Quenerrière*, *La Quinérière*, vx br. Cne'h, la hauteur, le tertre.

LEGE : *La Cadinière* = Kadenn, la bataille. STE-LUMINE DE COUTAIS : *Cout* = vx br. bois ; *La Cheraudraie* = Ker Ardren, vx br. le village du (guerrier) belliqueux.

ST-MARS DE COUTAIS : *Le Grand Aveno* = (Aven, cours d'eau. Terme que l'on retrouve un peu partout sous la forme *Aveneau*). *Le Pré de la Poule* = poull, fosse, trou d'eau. *La Trétouze* = trev taouz, le village de la yeuse (chêne vert).

BOURGNEUF EN RETZ : *Le Bois aux Nains*, autrefois *Boys Onain* = onenn, frêne.

ARTHON EN RETZ : *Les Sept Fous* = Faou, le hêtre. *La Sicaudais* = skodeg, lieu rempli de souches.

PORNIC : vx br. pors neiz, le port de l'établissement, de la colonie. *Limur* = vx br. Lis Meur, la grande cour.

PREFAILLES : *Port Meleu* = vx br. Pors Maeloc, le Port du Prince, du Chef.

Signalons que dans le cadre du Centre Nantais de Culture Celtique, 3 rue Harrouys, 44000 Nantes, se met en place une Commission d'Etudes Toponymiques, autour de P. Manac'h, pour explorer un domaine laissé quasiment en friches...

le peuple breton

Mensuel - Administration, abonnements : Jean-Jacques Monnier, directeur de la publication - B.P. 301, 22304 Lannion Cedex.

Publicité, Jean Le Guellec : tél. 98-43.01.37.

Composition et impression : Impram - 22300 Lannion

PUBLICATION

Publication inscrite à la C.P.A.P., n° 66.132. Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1985.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Pour tout changement d'adresse, nous demandons à nos abonnés de nous écrire en joignant ou en recopiant leur dernière bande d'expédition du journal, et en joignant 5 F en timbres pour frais. Merci d'avance.

**POBL
VREIZH**

AUBERGE LE CROAJOU-MEIN

La Croix de Pierre
29218 PLOUGONVEN
tél. (98) 72.52.55

**DALC'HOMP
SONJ!**
REVUE
HISTORIQUE
BRETONNE

Lisez
chaque trimestre
**Dalc'homp
Soñj!**
revue historique bretonne
Dans chaque numéro, des articles
sur l'histoire politique,
économique, sociale, culturelle
de la Bretagne et des autres pays
celtiques.

Le numéro : 15,00 frs
Abonnement : 55,00 frs
Dalc'homp Soñj!
36, rue Emile Zola - 56100 An Oriant-Lorient

POESIE

« Les bateaux en bouteille »

de Gérard LE GOUIC

En Gérard Le Gouic, découvrez, comme moi, le poète à chaque instant.

Ici, la poésie instantanée rougeoie entre les sillons ; ici le secret de toutes les Bretagnes coule entre les cils ; ici toute la place est pour la poésie. Vérifiez-le : « Ici, le ciel prend toute la fenêtre ».

C'est ainsi que l'entend cet enfant de la mouette et du moulin, du doux et du salé, du sein et de la mer. La cohue puissante des amis poètes : Jacob, Cadou, Guel, Bertin, d'autres encore, sans doute, lui font le parrainage des sources et des échos démembrés.

Les mots qui mentent sont ailleurs. Pour ces « Bateaux en bouteille » (c'est le titre du recueil paru récemment), le bonheur de lire tient à quelques lignes, à quelques lames, à quelques larmes ; à rien si l'on veut, si le poète le veut, s'il y tient.

Un poète vrai, à pieds et poings déliés, à mots d'éclat, à coups de cœur, d'émaux, d'émoi.

Il faut fermer le livre. Le lecteur qui veut en parler, ne peut que lui rendre la parole : à Quimper, plus Corentin que nature, entre Roscoff et Louisfert.

Patrick LE DORE

Editions : Telen Arvor, Quimper.

CONTES

Grand bal à Saint-Lubin

de Jean Kergrist

Si, comme moi, vous avez raté le passage de Jean Kergrist (alias le clown Cocogéma, pour cette année), consolez-vous en attendant son retour, en lisant les contes qu'il a écrits et publiés sous le titre : « Grand bal à Saint-Lubin ».

Ce Saint-Lubin-là est un bourg, quel que part dans la région de Rostrenen, le pays où est né J. Kergrist, à une époque rendue ici presque légendaire, presque mythique, d'avant le progrès, d'avant que « tout le monde donne dans le moderne », comme il l'écrit lui-même.

Alors c'est l'époque où les trépieds laissés trop longtemps à rougir dans le feu ensorcellent toute la maison, bêtes, gens et recteur en plus ; où les cochons tués avec trop peu de cérémonie se vengent et dérangent irrespectueusement une dernière fois les humains ; où un chapeau tragi-comique apporte la risée de toute une noce à son propriétaire ; où une pauvre lavandière finit un jour par se payer le luxe de révolutionner tout un village ; où le sort se moque et punit un ébéniste de campagne à qui il prit la folie de construire un lit à baldaquin plutôt que les traditionnels lits clos... Bref, une époque où les choses, les bêtes, les gens et la vie étaient encore, en Breta-

gne, pleins de saveur et de fraîcheur, pleins du poids de la terre et de l'innocence du ciel. Du moins, c'est ainsi que Kergrist fait apparaître « Le petit monde » de Saint-Lubin dans une langue qu'il est le seul à écrire.

Colonisé, comme il se reconnaît lui-même, pour ne pas avoir appris la langue de son pays, écarté un temps, par l'étude, de la véritable culture de chez lui, Kergrist y revient et réussit à en être le porte-parole, porteur de son âme et de sa parole. Et, dans ces contes, comme sur scène, cela donne une langue riche, très vivante, pas bretonne mais pleine de bretonnismes expressifs et poétiques à souhait.

Lisez « Grand bal à Saint-Lubin » et vous n'aurez aucune peine à croire entendre Kergrist vous le lire, vous le jouer lui-même. Alors quel spectacle, quelle joie !

M.M.

N.B. : On pourra voir Jean Kergrist et trouver son livre à la fête du Peuple breton, les 8 et 9 juin, à Saint-Brieuc.

On peut se procurer le livre chez J. Kergrist, Penvern Vras, Glomel, 29210 Rostrenen (40 F), 130 p.

Archettu

Chants polyphoniques corses

Composé d'une dizaine de jeunes gens, le groupe ARCHETTU n'a ni le métier ni la célébrité de nos amis de « I Muvrini ». Il n'en reste pas moins que les deux qualificatifs doivent lui être attribués : authenticité, sincérité. Comme on aimerait, à l'heure actuelle, trouver en Bretagne un groupe aussi frémissant et, oserai-je l'écrire, aussi patriote !

Nostalgiques de Tino Rossi et autres rivages ensoleillés ; de Napoléon et de mandoline à l'ombre des palmiers, prière de s'abstenir ; voyez plutôt du côté de Serge Lama avec son « remake » sur les mœurs conjugales de Marie-Louise et de son tyran de mari...

Non, les chants polyphoniques que nous fait découvrir Archettu sont d'une toute autre nature ; dans un premier temps ils vous intriguent, vous désarçonnent même... dame, des siècles de « civilisation » vous ont policé l'oreille. Puis petit à petit ces voix, ou plutôt cette plainte modulée à l'unisson vous prend aux tripes et vous envoûte. Durant un instant — toujours le sacro saint vernis de « civilisation » — vous pensez pouvoir faire des rapprochements savants avec les chants russes, modèle chœur de l'Armée rouge ou encore percevoir des



influences byzantines... Mais tout cela est bien vite balayé car ces voix viennent de plus loin. Elles vous font remonter le temps. Ce sont les voix de la Corse profonde et vraie, celles de la tragédie antique. C'est de cette façon que devaient chanter les groupes humains qui de tout temps ont peuplé la Castanicchia (1), c'est la voix des mystérieux bâtisseurs de Fulitosa (2). C'est l'âme de la Corse éternelle, rebelle à tous les envahisseurs, de Sinucello della Rocca (3) à Sampiero Corso (4), de Paolo Corsi aux étudiants de l'Université de Corte, modèle 1985.

De façon plus large, le groupe Archettu c'est en pleine fin du 20^e siècle, la persistance d'un monde méditerranéen où s'affrontent les forces primordiales et la tragique destinée humaine : les Minoe-

cas et le Minotaure, les héros de la Grèce antique ballottés et écrasés par les forces du destin, Salvatore Giuliano et ses picciotti mal rasés et implacables, le berger sarde, hâve et solitaire crevant de faim sur les terres immenses d'un propriétaire lointain ; un monde où, avec l'âge, les femmes deviennent des silhouettes sèches et noires.

Les sonorités entraînantes et joyeuses appartiennent plutôt aux mondes nordiques et celtico-nordiques. De ce point de vue notre Bretagne reste bien Letavia, Llydow, le pays du milieu : Jean-François Kemener et les terrifiantes gwerziou trégorroises d'un côté, Diaouled ar Me-nez, Anna ar Gouilh et les Debrerezed Skourm de l'autre.

Quant aux Planxty et aux Dubliners, tous des « rigolos », je vous dis.

Au fond peut-être faut-il conclure.

« Tre' ma sonnou, ne varuou ket » (5).

Une raison de plus pour courir écouter Archettu.

J.L. L.M.

1. Castanicchia : région de la Corse recouverte de châtaigniers.
2. Fulitosa : site où s'élèvent des statues mégalithiques géantes.
3. Sinucello della Rocca : mena en 1132 la lutte contre les Génois.
4. Sampiero Corso : de 1553 à 1557, lutte contre Charles Quint.
5. Trad. « Tant qu'il chantera, il ne mourra pas » (en vannetais).

CHRONIQUE DE LA VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

Radio Pays

Breizh, Vlaanderen, Elsass, Corsica, Occitania, Països catalans, Euskadi sont désormais sur 89,5 mhz, de 22 h 30 à 1 h, dimanche, lundi, mardi, mercredi, vendredi. Nuit Radio Pays, du samedi 19 h au dimanche 9 h. Association Radio-Pays, 6 place de la Madeleine, 75008 Paris. Adhésion-cotisation annuelle, 200 F.

COLLECTAGE :

Quadrilles du pays nantais

Après le recueil « Chants du Pays Nantais » édité en 1982, la cassette « Chantous et Sonnoù du Pays Nantais », éditée en 1983, le Cercle Breton de Nantes poursuit la diffusion du collectage effectué par ses ateliers en proposant cette année une brochure consacrée à la danse. Celle-ci comporte quinze fiches techniques de ces danses. Pour faciliter l'étude de ces danses collectées, le Cercle Breton y a adjoint les partitions musicales ainsi que les textes pour les danses comportant un accompagnement chanté.

Ce travail et l'édition de ce recueil se situent dans la suite de la sortie de la cassette « Chantous et Sonnoù du Pays Nantais » (1983), puisque dans celle-ci, après y avoir fait figurer certains airs de danses que nous avons collectés, il était important de faire paraître rapidement les fiches techniques correspondantes, entre autres, le quadrille de Saint-Joachim et l'en avant quatre de Blain. La parution de « Quadrilles et autres danses » permettra donc l'apprentissage complet de ces danses.

On peut recevoir cette brochure contre un chèque de 50 F (+ 8 F de port, adressé au cercle breton de Nantes, BP 612, 44000 Nantes. La cassette correspondante est au même prix.

« Grand tapage nocturne » : Malestroït (56)

Le samedi 11 mai, à partir de 21 h, salle des fêtes, soirée destinée à soutenir financièrement Eveil à la musique au pays.

Voici six ans, cette association a mis en place sur le Centre Est Bretagne un enseignement musical itinérant (60 communes, 1.000 élèves, 10 salariés) dont la pédagogie active prend appui sur le patrimoine local. Pour que cette école de musique en milieu rural continue son action les responsables sont dans l'obligation de trouver d'ici juin 1985 : 10 millions de centimes.

Programme de la fête (sous réserve) :

- Animation de rues : par l'Hilare.
- Concert de musique malgache.
- Bal interculturel : Gallo-Breton, Pays Celtiques, Bolivie, Afrique, Italie, Pays de l'Est, Louisiane Québec, musette.

Assemblées de Plédéliac

10-11-12 mai 1985

En 1984, elles ont connu un succès certain, puisque près de 1.500 personnes ont participé à ces trois jours d'animations en milieu rural, dont le thème central était la forêt. L'édition 85 sera axée sur la vielle; en effet, l'exposition réalisée par le collectif pour le renouveau de vielle en Bretagne, et qui présente la vielle en Bretagne, sera au foyer rural de Plédéliac toute la semaine. Des animations en direction des écoles et du troisième âge, sont également prévues dans le courant de la semaine, ainsi qu'une présentation de la toponymie du « pays de Plédéliac ».

Le VENDREDI 11, à partir de 20 h 30 : « Veillée cabaret », contes en gallo, concert de musique. Animation de bistrot (musique-danses...).

Le SAMEDI 12 : découverte du « pays de Plédéliac », le soir « repas traditionnel » avec animation, puis fest noz/Riguedau.

Le DIMANCHE 13 : animation autour de la vielle (musique-danse), initiation au jeu de vache (aluette).

Voyage dans le Caucase et à Léninegrad

L'association « FRANCE-URSS-BRETAGNE » organise, départ aéroport Rennes Saint-Jacques et retour, une excursion au Caucase (Tbilissi-Erevan-Bakou), capitales des trois républiques de Transcaucasie.

Rencontres-discussions prévues, visites sociales, un spectacle, et Moscou-Léninegrad. Nombre de places limité.

Renseignement et inscriptions : 9 rue Tournemine, 35000 Rennes, téléphone : 96-54.02.33

Landevennec (suite)

- 25-27 avril : Colloque scientifique international sur « Landevennec et le monachisme breton dans le Haut Moyen-Age » (près de 250 spécialistes d'Europe et d'Amérique du Nord sont attendus).

- 28 avril : pardon de Saint-Gwénolé (en breton) et concert de musique spirituelle bretonne. Les commémorations continueront jusqu'en août.

Foire aux poneys

Guingamp, dimanche 21 avril, organisée par Diwan Gwengamp et le groupement breton d'éleveurs de poneys.

A 14 h, au Champ du Roy (jeux, concours, promenades).

FJT Porte neuve — Nantes

MARDI 2 AVRIL : Victor Vivier, 20 h 30 (conteur, humoriste).

JEUDI 18 AVRIL : Le Trio Jazz, 20 h 30 (Renaudin, Eliard, Chevalier).

MARDI 23 AVRIL : B. Hailland, 20 h 30 (chansons), en collaboration avec le centre régional pour la chanson en Bretagne et le Trazibule Gâche.

Stage d'été en breton

KEAV (Kamp Etrekeltiek ar Vrezhonegerien) vous informe que le stage de 1985 aura lieu à Skaer, à l'école Saint-Alain, du 17 juillet au soir jusqu'au 27 juillet à midi. Le stage de KEAV se déroule entièrement en breton qui est la seule langue utilisée. Il n'y a donc pas de cours d'introduction. Dans ces conditions, les élèves qui auront étudié le breton au moins pendant une année peuvent profiter de leurs acquis et augmenter rapidement leurs connaissances. Le travail pendant le stage : cours par niveaux, discussions sur différents sujets, par petits groupes, exposés effectués par les organisateurs, les stagiaires ou des intervenants extérieurs ; projections de films, de montages, etc. KEAV, 44 rue Jean Rameau, 29000 Quimper.

AN TRI BOULOMIG KALON AOUR de Ropartz HEMON

Les commissions pédagogiques spécialisées ont à plusieurs reprises émis le vœu de voir publier des ouvrages littéraires de qualité destinés aux élèves des classes primaires, autrement dit d'enrichir la bibliographie intermédiaire entre le livre abondamment illustré comme en réalise avec beaucoup de conscience an here, les ouvrages élaborés à l'attention du public adulte. La réédition par Al Liamm du remarquable ouvrage de Ropartz Hemon « An Tri Boulomig Kalon Aour » apporte un important élément de satisfaction à cette légitime demande.

Il s'agit d'une histoire charmante se déroulant dans le monde magique des jouets, si imbriqué dans celui de l'enfance. On y trouve des notions très érudites sur divers domaines allant de l'Egypte ancienne aux conceptions philosophiques, tout en restant un exemplaire ouvrage pour jeunes lecteurs. Le vocabulaire est riche, mais parfaitement accessible et les enseignants pourront puiser de nombreux passages propices à des exercices. Les adultes trouveront d'ailleurs également un grand plaisir à la lecture des aventures de ces trois « Boulomig Kalon Aour ». Une traduction en anglais est aussi envisagée. 203 pages, 44 F, en librairie ou chez Mlle Quellé, 47 rue Notre-Dame, 22200 Guingamp (port : 6,60 F).

Au Seizh Avel (Confort-Berhet, 22)

- 28 avril, fest deiz mensuel gratuit avec le groupe Joli Monde et les chanteurs Jouin et Leroux.

LE CAFÉ DES MOUETTES

Numéro un en BIERES-WHISKIES

Port de commerce 29200 BREST - Tél. 44.33.21



Appel pour un dictionnaire des compositeurs de Bretagne et de leurs œuvres

L'Institut culturel de Bretagne prépare actuellement un « Dictionnaire des compositeurs de Bretagne et de leurs œuvres », qui recensera tous les compositeurs nés en Bretagne ou y ayant vécu (ou encore ceux dont les œuvres ont été fortement marquées par la Bretagne). Ce dictionnaire recensera non seulement tous les compositeurs vivants aujourd'hui, mais aussi ceux des siècles passés, depuis le Moyen-Âge.

Plus d'une centaine de compositeurs et de leurs œuvres ont été recensés mais, pour être sûr de ne pas oublier aucun compositeur important, l'Institut Culturel de Bretagne lance un appel à toutes les personnes de bonne volonté qui détiendraient des informations, des documents, voire des partitions, concernant des compositeurs de Bretagne d'hier et d'aujourd'hui, qui mériteraient de figurer dans cet ouvrage (dont la parution est prévue au début de 1986). Contact : Institut Culturel de Bretagne, BP 66 A, 35031 Rennes Cedex, tél. 99-02.97.96.

STAGE DE BRETON

Un stage de breton (formation continue) sera organisé à Brest par Ar Skol Vrezoneg, 40 rue de la République, du 1^{er} au 5 avril.

Programme :

1. Débutants : Méthode audiovisuelle Le Dû-Ber, éditée par l'Université de Bretagne Occidentale.

2. Moyens : Révision rapide de la méthode audiovisuelle. Lecture de pièces de théâtre. Conversation.

3. Evid ar re a gompren tamm-pe-damm : Euz brezoneg ar stajidi d'ar yez skrivet. Divizou. Lenne peziou-c'hoari.

Pour tous : Chant, comptines, histoire de la langue bretonne et de sa littérature.

Horaires : 9 h-12 h et 14 h-17 h.

Frais : 200 F plus l'achat éventuel des livres (non igatoire).

Ecrire à Ar Skol Vrezoneg, 40 rue de la République, 29200 Brest (tél. 44.89.42 ou 44.22.04).

La littérature contemporaine en langue bretonne

Conférence du Cercle Celtique de Rennes, mardi 23 avril 1985, à 20 h 30, à la Ferme de la Harpe, avenue d'Ile-de-France, à Villejean-Rennes. Conférence de Y.B. Piriou.

Dans un pays où la tradition orale a gardé une importance très grande jusqu'à nos jours, la littérature écrite est souvent méconnue et même, parfois, complètement ignorée du grand public. Pourtant, depuis le début du 19^e siècle jusqu'à ces dernières années, elle s'est enrichie d'œuvres dont le contenu interpellait parfois plus qu'on ne pourrait le croire. De La Villemarqué à Anjela Duval, en passant par Tanguy Malmanche, Y.B. Kallo'h, Jakez Riou, Jarl Priel, Roparz Hémon, Maodez Glanndour ou P.J. Hélias, elle témoigne à sa manière de l'acharnement à vivre d'une des plus anciennes cultures de l'Europe occidentale.

STAGE DE MUSIQUE

Flûte traversière (en bois), flûte irlandaise (tin whistle), violon, les 13 et 14 avril 1985.

Organisation : M.P.T./S.M.A.C., tél. 99-81.62.61, place Bouvet, 35400 Saint-Malo.

Flûte traversière en bois : Animé par Jean-Michel Veillon.

Travail (rappel pour les initiés) des plus importants points techniques (souffle, posture, ornements) ; adaptation à la flûte de morceaux traditionnels bretons (ou irlandais) selon le choix des stagiaires ; audition de différents styles de flûte et éventuellement enregistrement.

Flûte irlandaise (tin whistle) : Animé par Hervé Guillo et Christian Faucheur. Ce stage s'adresse à tous, quel que soit le niveau, le solfège n'étant pas indispensable.

Technique de base et principales ornementsations ; répertoire irlandais et différents rythmes utilisés ; écoute d'enregistrements ; discographie et bibliographie.

Violon : animé par Christian Lemaître. Ouvert à tous.

Rappel sur la technique de l'instrument ; travail de certains rythmes et coups d'archets différents ; technique d'ornementation à travers des airs traditionnels.

Résultats du concours-open de cornemuse solo

du dimanche 17 mars 1985 à Brest

Concours organisé par le Centre breton d'art populaire, en collaboration avec le Palais des Arts de Brest et l'Association bretonne des solistes de cornemuse.

Membres du jury : John D. Burgess et Jakez Pincet.

Lauréats : *Pibroch* : 1. Patrick Molard (Carhaix) ; 2. Marc Chastagner (Lorient) ; 3. François Domine (Tréguier).

Marche, strathspey, reel : 1. Marc Chastagner (Lorient) ; 2. Patrick Molard (Carhaix) ; 3. Jean-Claude Bars (Trélazé).

Musique bretonne : 1. Marc Chastagner (Lorient) ; 2. Patrick Molard (Carhaix) ; 3. Alain Trovel (Saint-Brieuc).

POESIE

Les éditions Emgleo Breiz-Brud Nevez viennent de rééditer coup sur coup deux recueils de poèmes en breton : *Ar mên du* (texte breton uniquement), de Per-Jakez Hélias. Il n'est plus besoin de présenter ni l'auteur, ni le recueil.

Par contre, *Chal ha dichal*, du poète vannetais Roparz Hémon est moins connu. C'est regrettable. C'est probablement la meilleure œuvre de cet auteur, officier de marine disparu peu de temps après la seconde guerre mondiale. Les Vannetisants devraient se réjouir de le voir réédité, mais également tous les bretonnants qui goûteront ainsi la musique toute particulière du dialecte vannetais. En vente dans toutes les librairies, ou à défaut, chez Brud Nevez, 6 rue Beaumarchais, 29200 Brest. (*Ar mên du*, 30 F ; *Chal ha dichal*, 20 F).

NON-VIOLENCE

Le mensuel Non-Violence Politique, du MAN (Mouvement pour une alternative non-violente), consacre trois numéros (avril, mai, juin) à un dossier : Education et non-violence. (Tour d'horizon des pédagogies nouvelles, la résolution du conflit, en quoi l'éducation et la non-violence apportent un complément à l'éducation et la paix...).

Les trois numéros, 25 F, promotion spéciale.

MAN Rennes, 14 rue de Riaval, 35100 Rennes (précisez dossier éducation NVP), 25 F, à l'ordre de MAN Rennes.

Le groupe MAN de Rennes

« La branche bretonne du Congrès interceltique international demande des chanteurs, sonneurs, groupes bénévoles pour participer aux soirées du congrès qui aura lieu du 11 au 17 août 1985. Les frais seront remboursés ». S'adresser à « Kendalc'h Keltiek Etrevroadel », Ti Etrevroadel ker Roazon, 7 quai Chateaubriand, 35000 Rennes.

NOUVEAU

Telennganou (Odes) de Maodez Glanndour

Quand, en 1946, le second cahier de *Studi hag Ober* publia la première édition de *Milc'huid ar Serr-noz*, ce fut un éblouissement. La reprise qu'en donne aujourd'hui Al Liamm conserve intacte cette merveilleuse impression. L'auteur Maodez Glanndour, alias Louis Le Floch, recteur de Louannec, a pris le soin de revoir minutieusement son texte et en a, ici et là, encore affiné la rédaction dans un souci de perfectionnisme tout à fait remarquable. L'intensité du sentiment religieux et la qualité poétique de cette ode font irrésistiblement penser à Jean-Pierre Calloc'h, dont le chef-d'œuvre *War an daoulun* doit être aussi prochainement réédité.

D'autres odes (*Kanadeg evit ar c'hwech'hvet Deiz*, *Telenngan d'an Teir vertuz*, *Kanadeg evit Nedeleg*) dont les premières versions avaient pu être goûtées dans les années 50, ont également vu leur texte ciselé avec un souci scrupuleux de l'harmonie et de la correction, ce qui fera la joie de tous les amateurs de littérature de qualité. La partie inédite est agrémentée d'un très joli dessin de Xavier de Langlais, très représentatif du talent de ce grand artiste dont cette année marque le 10^e anniversaire de la disparition.

1 volume (88 pages), 37 F + 15 % de port (en librairie ou chez Mlle Queillé, rue Notre-Dame, Guingamp).

Aux bibliothèques, aux enseignants de donner à ces *Telennganou* tout le retentissement qu'ils méritent.

Kenober
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

17 avenue de la Libération
QUIMPER
Tél. 90.63.33

Des TV locales en Bretagne en langue bretonne ? Appel

Vous avez sûrement entendu parler de Radio-Pays. Cette station émet à Paris sur 89.4 mhz et diffuse des émissions bilingues ayant trait aux régions de l'hexagone, c'est-à-dire l'Alsace, le Pays Basque, la Bretagne, la Catalogne, la Corse, la Flandre et l'Occitanie. Nous voulions montrer clairement aux dirigeants parisiens que l'on peut utiliser dans la vie de tous les jours des langues et des cultures bien souvent mises à l'écart. C'est ainsi que les Bretons de la radio produisent une émission de rock présentée en breton et en français, tous les dimanches soirs, il y a bien entendu d'autres émissions bretonnes. L'avenir de notre langue et de notre culture se trouve donc bien dans l'audiovisuel, si l'on veut attirer les jeunes à ce combat, c'est la seule solution. Et pourtant, on peut dire que le rendez-vous des radios locales en Bretagne a été raté. Combien y a-t-il d'émissions en breton sur la bande FM en Bretagne ? Pire, combien y a-t-il d'émissions traitant de la Bretagne tout simplement ? Très peu en vérité. Les militants culturels n'ont pas pris conscience de cette arme qui nous était donnée. En tous cas, si le cap des radios locales a été un infâme ratage, il faut absolument se débrouiller pour investir les TV locales, s'il n'est pas déjà trop tard. Que faut-il faire ? Il faut présenter, et cela dans les plus brefs délais, un dossier présentant les projets de stations hertziennes auprès de la Haute Autorité de l'Audiovisuel. Parallèlement, il faut très rapidement prendre contact avec M. Jean-Denis Bredin, qui est chargé de mission en ce qui concerne les TV locales, il devra rendre son rapport le 15 avril. Au nom de Radio-Pays, nous sommes allés le voir, il nous a été répondu que si nous désirions monter une TV sur Paris, cela était tout à fait possible, mais qu'il fallait que l'on trouve des investisseurs institutionnels, en clair, l'Etat ne prendra pas en charge les langues et cultures des peuples de France, à nous de nous débrouiller ! C'est la même chose pour la Bretagne, il faut absolument trouver des partenaires. Il ne sert à rien de crier, il faut faire. Les militants culturels bretons entendront-ils cet appel ? Nous n'aurons rien si nous ne faisons rien. Ceci est aussi un appel aux investisseurs institutionnels, aux patrons bretons, à tout ceux qui peuvent aider la création de TV bretonnes en Bretagne ou à Paris. Si vous désirez me contacter : Serge Richard, 10 rue H. Poincaré, 75020 Paris. Tél. 1-364.24.47. Radio-Pays, 6 place de la Madeleine, 75008 Paris. Tél. 1-846.93.43. Haute Autorité de l'Audiovisuel, 100 avenue R. Poincaré, 75016 Paris. Jean-Denis Bredin, 11 rue Berryer, 75008 Paris.



Ça bouge en Bretagne !

Ar Bed Keltiek

Nous inaugurons, ici, une nouvelle rubrique qui permettra de donner des exemples concrets de Bretons qui ont réussi à rester vivre et travailler au pays, dans diverses activités originales.



Vous avez pu voir au cours de nos derniers numéros différentes publicités concernant trois magasins bretons. Ce mois-ci nous avons cherché à mieux connaître l'un d'entre eux « Ar Bed Keltiek » tenu à Quimper par Gweltas Ar Fur.

Chanteur réputé dans les années 70-80, la guerre du lait, le Joint Français, les comités de soutien aux Bretons emprisonnés ont marqué les temps forts de sa démarche musicale. « Je n'ai jamais vraiment été un barde » nous affirme-t-il avec ironie. De Kertalg aux divers disques en participation, il a marqué de son empreinte la nouvelle musique bretonne. « Bonedou-Ruz » et « chants Celtiques » sont deux disques que l'on cite encore. Après avoir assuré la première présidence de Diwan en 1977 et décidé d'arrêter ses tournées, il reprend à Quimper un magasin de vêtements bretons.

« Je me suis inspiré de l'exemple gallois : la production bretonne existe ; il faut la distribuer et pas comme un missionnaire parce que la demande est là ». Axant son magasin sur la vente des livres en breton - 28 % des ventes par an - il présente sur un espace réduit un panorama complet des publications bretonnes y compris des bandes dessinées actuelles.

Lieu de passage pour les auteurs (Gwernig-Brékilien y ont signé leurs livres), Ar Bed Keltiek l'est aussi pour les

peintres (La Pinta, Maripol) et artistes dont les œuvres - soies de Yuna, poteries de Langonnet, tableaux en étain de Gwen - sont présentées à l'étage. Un rayon de disques d'importation directe et les dernières créations galloises, écossaises et bretonnes complètent ce tableau. Un regret peut-être à ce niveau, nous confie-t-il : « la relève dans la chanson en breton se fait attendre ».

La démarche de Gweltas, reprise par Georges Jouin à Morlaix - Kornog - est donc de faire connaître à tous l'existence de livres en breton, de montrer que l'on peut vivre de leur vente et en ce sens « se prendre en main soi-même, créer des emplois » ; comme par exemple avec l'ouverture récente d'un nouveau magasin, place Guérin à Brest. Pour Gweltas, « Promouvoir des lieux où l'on parle le breton, où l'on trouve et ne pas dissimuler tout ce qui concerne la Bretagne », c'est un symbole de la prise en charge de notre culture et de son développement ; lieu de rencontre pour les bretonnants de tous niveaux, un magasin comme « Ar Bed Keltiek » est un endroit qui nous permet d'approfondir notre connaissance des créations bretonnes. Il reste l'un de ces éléments indispensables dont doivent se doter les peuples en lutte pour affirmer leur désir de vivre et de s'exprimer dans leur langue.

Loïg PHILIPPON

LES ZÉVÈNEMENTS DE MARS

ANGLETERRE



VOUS OBLIGEZ JACK LANG À REFUSER
UNE AIDE FINANCIÈRE AU CINÉASTE AMÉRICAIN
SCORCESE POUR SON FILM "LA DERNIÈRE
TENTATION DU
CHRIST"... ET EN
ÉCHANGE...

HGR
LUSTIGER



LES RUSSES À LA RECHERCHE DES EXTRA-
TERRESTRES



LE PRÉSIDENT DES GIRONDINS OBSÈDE
PAR LE MAUVAIS ESPRIT SOVIÉTIQUE...



IRAK - IRAN : 5000 MORTS PAR JOUR
SI LES IRAKIENS SAVAIENT BIEN UTILISER
LES ARMES QU'ON LEUR VEND, ON POURRAIT
ATTEINDRE 10000 MORTS PAR JOUR!

